

# QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

## Le budget pour l'année 1983 fait l'unanimité à l'Ancienne-Lorette

**par Pierre-Paul NOREAU**  
Le conseil municipal de l'Ancienne-Lorette a présenté hier soir des prévisions budgétaires pour l'année 1983 qui ont rallié l'ensemble des intervenants de la scène municipale. C'est dans une atmosphère relativement calme qui tranchait sérieusement avec les soirées houleuses des dernières semaines que le maire Marcel Pageau a annoncé une augmentation du budget de 5,5 pour 100, soit des revenus et dépenses de \$7,6 millions l'an prochain par rapport à \$7,2 millions en 1982.

Pour les contribuables, la hausse du rôle d'évaluation aura une incidence directe sur le prochain compte de taxes. La hausse moyenne du rôle a été de 6,41 pour 100. Etant donné que le taux de la taxe foncière descend de \$2,57 à \$2,40 du \$100 d'évaluation, tous ceux qui ont une hausse d'évaluation moindre que 6 pour 100 ne subiront pas d'augmentation de taxes.

Selon le maire Pageau, la moitié des contribuables seulement subiront une hausse de taxes. Dans une série d'exemples choisis à travers les différents quartiers, les variations du compte de taxes pour les résidences unifamiliales s'échelonnent entre une baisse de 8 pour 100 et une augmentation de 6,96 pour 100.

La baisse des frais de financement temporaire (- \$92,257) et celle de la contribution de la ville à la CTCUQ (- \$21,479) conjuguées à une hausse des contributions du gouvernement du Québec pour le réseau de télécommunication et d'électricité (\$103,619) ont facilité la tâche des édiles loretteins. L'appropriation du surplus budgétaire 1981, soit \$269,548, n'a certes pas nui non plus.

Pour ce qui est des taxes autres que la taxe foncière, elles subissent des hausses imputables à l'augmentation directe du coût des services. La taxe d'aqueduc passe de \$93 à \$98 par logement et celle pour la cueillette et la disposition des ordures fait un bond de \$69 à \$78 par logement. Quant à la taxe d'affaires, elle demeure à 10,5 pour 100 de la valeur locative.

Dans l'ensemble, les revenus de source locale grimpent de \$5,8 à \$5,9 millions. Les autorités municipales

vont donc chercher dans les poches des contribuables \$122,969 de plus qu'en 1982. L'addition de 58 nouvelles constructions au rôle d'évaluation suffit presque à elle seule, à combler cette différence, faisait valoir le maire Pageau.

### Sur la bonne voie

Le président du "Comité des payeurs de taxes de l'Ancienne-Lorette" présent parmi la vingtaine de citoyens qui s'étaient déplacés pour cette soirée d'information, s'est dit satisfait du travail du conseil municipal sur le budget.

"Un accroissement de 2 pour 100 des revenus de source locale, soit ce qui provient directement des poches des contribuables, c'est très certainement un pas dans la bonne direction", a-t-il fait valoir. Tout comme les deux conseillers qui forment l'opposition à la table du conseil, MM. Jean-Roch Côté et Jacques Fauchon, M. Loranger n'a soulevé aucun point négatif.

Pour la forme ou simplement en boutade, il a conclu tout sourire: "Mais il y a toujours place à amélioration..."



Les décrets de la mode

L'habit ne fait pas le moine mais la loi fait-elle l'habit? A la cafétéria du ministère du Revenu, à Sainte-Foy, hier, des fonctionnaires ont donné un "défilé de mode" sur les effets de la loi 105 sur... leurs effets vestimentaires. Avec le sourire, ils se disent "PQ", c'est-à-dire "pauvres et quêtés".

## Adoption sans modification du budget de Québec

**par Pierre-Paul NOREAU**

Le budget de la ville de Québec pour 1983 a été adopté hier soir sans aucune modification, mais sans l'accord des quatre représentants du Rassemblement populaire qui souhaitaient un effort plus grand de la municipalité pour la relance de l'emploi.

A ce propos, le maire Jean Pelletier a fait valoir que cette préoccupation ne revenait pas directement au palier municipal. Par ailleurs, M. Pelletier a souligné que l'accroissement de 10 pour 100 des dépenses d'immobilisation pour l'année 1983 était un facteur favorable à l'emploi, faisant valoir de plus qu'une somme de \$500,000 pour des programmes conjoints d'emploi avec les autres gouvernements était également prévue.

Les conseillers de l'opposition n'ont toutefois pas été convaincus par cette argumentation, préconisant toujours un fonds de relance de l'emploi à même le budget municipal et dénonçant les coupures de personnel projetées.

"Nos contribuables n'accepteront tout de même pas que nous conservions à l'emploi de la ville des gens qui ne sont pas requis et que du même

coup nous payions des salaires qui ne sont pas justifiés", a rétorqué le premier magistrat. Il a ajouté que les postes en moins pour 1983 n'étaient pas des mises à pied mais correspondaient au non-remplacement de gens qui prennent leur retraite ou démissionnent.

### Camouflage

Devant la dizaine de personnes présentes à cette séance spéciale du conseil, le porte-parole de l'opposition a d'autre part critiqué une autre facette du budget de l'administration Pelletier.

Selon M. Pierre Mainguy, le Progrès civique fait du camouflage dans certaines de ses opérations. Il a soulevé entre autres les chiffres qui ne correspondent pas d'un budget à l'autre. "Si on prend le budget de l'an dernier par exemple au service de la gérance, on parlait d'une augmentation de 5,3 pour 100, soit de \$503,500 à \$530,000. Or, si on regarde dans le budget d'aujourd'hui la situation pour 1982, on voit un chiffre de \$601,000, soit un accroissement de 19,4 pour 100 plutôt que le 5,3 pour 100 dont on nous parlait l'an dernier."

Pour M. Mainguy, l'analyse approfondie du budget démontre par ailleurs qu'il y a un glissement toujours plus prononcé des hausses budgétaires vers les services administratifs plutôt que vers les services à la population. Ses collègues du Rassemblement populaire ont d'autre part attaqué le parti au pouvoir pour la distribution nettement défavorable, pour les quartiers périphériques qu'il représente, des investissements municipaux.

A partir d'une série de chiffres, le maire a répliqué à ces allégations, affirmant pour sa part que les quartiers périphériques avaient eu droit à de larges retombées.

### Environ 6 pour 100 de plus

De toute manière, les échanges d'hier étaient quelque peu vains, du moins pour les contribuables. Ces derniers doivent s'attendre comme prévu à environ 6 pour 100 de plus sur leur prochain compte de taxes. Et la ville fonctionnera en 1983 avec un budget global de \$185 millions plutôt que \$172 cette année.

**LA VIE COMMUNAUTAIRE**  
par Tom Fréchette  
647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h



CENTRE D'ACTION BÉNEVOLE DE QUÉBEC INC.  
180, rue Blouin  
Ville-Vieux, Québec, P.Q.  
G1M 1E3  
Tel. (418) 681-3501

En vue de faire participer le public à l'animation de la Redoute Dauphine, l'équipe du parc de l'Artillerie sollicite le concours de bénévoles pour animer des ateliers. Les bénévoles recrutés pourront acquérir de nouvelles connaissances sur l'histoire du site, l'animation de groupe et le travail d'équipe. Ils auront l'avantage de visiter différents musées ou organismes à caractère culturel dans le cadre d'une formation continue.

Le Centre de parrainage civique de Québec demande des bénévoles pour faire du parrainage. Les bénéficiaires seront d'anciens patients en psychiatrie.

Fraternité Sainte-Marie de Ville de Vanier réclame des chauffeurs pour livrer des repas à do-

micie de 11h30 à 12h30. Les bénévoles intéressés devront avoir une voiture.

Le Groupe d'entraide Notre-Dame-de-Foi réclame les services de bénévoles pour effectuer le transport de personnes âgées ou handicapées. On demande aussi des gardiennes pour enfants ou personnes malades.

Cardio-Alerte a besoin d'une personne bénévole pour agir comme téléphoniste-réceptionniste le jeudi, de 9h30 à 16h, à partir du mois de janvier. Pour autres détails, composez 681-3501 durant les heures ouvrables.

### Méditation

"Gnose et méditation" sera le sujet d'une causerie qui sera prononcée demain, à 19h30, au local de l'Association gnostique, 696 rue Richelieu à Québec. Pour autres détails, composez 524-1279 ou 839-3176.

### Bleuets

L'assemblée générale de l'Association des Bleuets à Québec aura lieu demain, à 20h, au Patro de Charlesbourg, 400 sur la 77e Rue est (par la 1ère Avenue). Pour renseignements, rejoindre Roch Desgagné à 626-6602.

### Défense

Une causerie sur la défense sera prononcée demain, à 20h, au

salon Bellevue du Château Frontenac par Maharishi Mahesh Yogi, le fondateur du programme de méditation transcendantale. Pour autres détails, composez 529-6351.

### Horticulture

La Société d'horticulture de Charlesbourg tiendra sa réunion, ce soir à 20h, à la salle civique de l'hôtel de ville, 7575 boulevard Henri-Bourassa. Pour renseignements, composez 628-1189.

# NOËL EN FOURRURE



Cette année, pourquoi ne pas laisser s'épanouir dans la fourrure celui ou celle que vous aimez... ainsi l'hiver sera plus doux, plus chaleureux. Notre choix de prêt-à-porter « féminin/masculin » est incomparable et la gamme, des plus variées:

LYNX, VISON, LOUP, MARTRE, OCELOT, CASTOR, LOUTRE, PHOQUE D'ALASKA, RAT MUSQUÉ ET BIEN D'AUTRES SE PRÉTERONT À VOS DESIRS DU MATIN JUSQU'AU SOIR

Leurs coupes, dont plusieurs nous sont exclusives, vous offriront une assurance d'élégance, de qualité, de juste ton avec des prix compétitifs:

Manteaux en vison naturel, femelles ou mâles, peaux allongées, choix de couleurs.  
**1999\$ à 11 999\$**

Manteaux en renard naturel, des Prairies, bleu, shadow, croisé, roux, etc.  
**999\$ à 14 999\$**

Manteaux en chat sauvage entièrement naturel ou naturel lustré, peaux allongées.  
**1699\$ à 3999\$**

ANCIEN LOCAL DE JEANNE HARDY (À CÔTÉ DES GALERIES SYNDICAT)  
• Retouches d'ajustement gratuites  
• Garantie d'un an avec police d'assurance

• Entreposage la première année  
• Plan de mise de côte  
• Aucun intérêt avant livraison  
• Stationnement gratuit  
• Plan de financement avantageux

Le Salon de fourrures  
**ROLAND FORGUES**

461, St-Joseph est., Québec, mail centre-ville 529-0077

une renommée... une réputation!

# QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

## A Sillery, la valeur des propriétés chute

par Marc LESTAGE

Le commissaire à l'évaluation de la Communauté urbaine de Québec, M. André Saint-Arnaud, a été catégorique, hier soir, le marché immobilier de Sillery est dans un déclin plus accéléré qu'ailleurs sur le territoire de la Communauté urbaine et cette situation devrait se poursuivre encore plusieurs années.

Selon les tableaux de chiffres impressionnants du commissaire, la valeur des propriétés a régressé de 7 pour 100 au cours de la dernière année, comparativement à seulement 2 pour 100 sur l'ensemble du territoire.

De fait, les maisons de Lac-Saint-

Charles ont aussi perdu 7 pour 100 de valeur en 1982, mais il s'agit d'un problème qui a des chances de se redresser plus rapidement que celui de Sillery.

Selon le commissaire, la baisse du marché à Lac-Saint-Charles tient au fait de l'éloignement des centre-ville.

La reprise économique peut contribuer à dissiper en partie ce handicap. Le problème du marché immobilier à Sillery est plus chronique parce qu'il découle d'un problème structurel particulier au secteur. En d'autres mots, les maisons de Sillery valent en moyenne \$86,000 et il y a plein de maisons de plus de \$100,000 sur le territoire. Or, le marché pour ce

type de maisons est à peu près inexistant et le commissaire, dont la profession consiste à lire dans les réactions du marché comme dans une boule de cristal, prétend que ce n'est pas demain la veille que les consommateurs vont faire la queue pour acheter des bungalows de \$200,000.

Avec toute la froideur du mathématicien, il a donc annoncé, hier soir, aux contribuables de Sillery, que leur "potentiel fiscal vient de plafonner".

C'est la façon gentille de dire qu'en termes d'évaluation, on vient d'atteindre le fond du baril et "de ne pas se surprendre à compter de maintenant si la CUQ publie à chaque année pour Sillery un rôle d'évaluation dont la valeur sera toujours moindre que pour le précédent".

Le problème n'en sera pas vraiment un, "si les administrateurs se résignent à augmenter le taux de la taxe foncière à chaque année pour suivre le mouvement de la valeur des propriétés", a expliqué M. Saint-Arnaud.

### Mauvaise surprise

Il y avait aussi une mauvaise nouvelle à annoncer, hier soir, aux 13,000 contribuables de cette ville...

En effet, il faudra retrancher \$11 millions de l'évaluation prévue au rôle pour la prochaine année, à la suite de deux corrections majeures soulevées récemment.

Dans un premier cas, on a constaté que le Pavillon des arts de l'université Laval, d'une valeur de \$4 millions, est en réalité situé sur le territoire de Sainte-Foy.

De plus, à la suite d'une révision, il semble que l'on avait surévalué de \$7 millions la valeur des propriétés du gouvernement du Québec sur le territoire de Sillery.

Au bilan, il va entrer en moins dans les coffres de la ville l'équivalent de la taxe foncière applicable à \$11 millions, soit \$330,000 sur un budget de \$8 millions, ou 4 pour 100 de revenus de moins que prévu.

Le problème est immédiat, du fait que l'on avait déjà budgété ces sommes en partie pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre.

Avant d'achever leur budget 1983 qui doit être présenté lundi soir, les conseillers et le maire devront donc prévoir des revenus pour "boucher le trou" de \$240,000 découlant de ces changements en 1982 et prévoir d'autres sources pour récupérer les \$330,000 additionnels qui ne viendront pas en 1983, contrairement à ce que l'on avait déjà prévu.

## Lac-Saint-Charles: pas de hausse de taxes et...

par Marcel COLLARD

Les citoyens de la municipalité de Lac-Saint-Charles seront choqués au cours de l'année 1983.

Non seulement leur compte de taxes ne sera pas augmenté, mais dans certains cas, il pourrait être très légèrement réduit par suite de l'adoption, hier soir, d'un budget de dépenses de \$2,008,851, soit environ \$24,000 de plus que cette année.

Le maire Claude Roussin attribue cette situation à un surplus de \$75,000, prévu à la fin de l'année en cours; à une augmentation de la pérennité établie par le gouvernement qui doit rapporter une somme de \$149,902 (au lieu de \$61,990), soit à peu près l'équivalent de la somme qui lui était versée avant la réforme fiscale; à une diminution de la contribution à la CTCUQ et à divers autres facteurs.

À la suite de la révision du rôle, les contribuables verront leur évaluation foncière diminuer en moyenne de 7,6 pour 100. Le taux de la taxe doit être rajusté en conséquence et a été fixé à \$1,27 des \$100 d'évaluation, au lieu de \$1,18. Pendant ce temps, cer-

taines taxes spéciales sur l'aqueduc seront abolies; en raison d'une diminution du coût des services, les taxes sur l'aqueduc et l'égout seront ramenées à un niveau plus bas. Par exemple, la taxe d'eau passera de \$176,50 à \$172,50 par logement et celle de l'égout, de \$140 à \$115,50.

Les taxes sur les commerces et pour la cueillette des ordures demeurent à peu près au même taux.

Les principales dépenses sont le remboursement d'emprunts \$473,100; la voirie \$172,500; la gestion \$198,500; l'éclairage des rues \$115,240; le traitement de l'eau \$127,000; l'enlèvement des ordures ménagères \$140,520; la Communauté urbaine de Québec \$105,000 et le transport en commun \$94,000 (au lieu de \$115,000 en 1982).

Cette année, les revenus et les dépenses prévus par le service des loisirs ne figurent plus au budget de 1983, le conseil songeant à confier la gestion à une autre instance, vraisemblablement à une corporation qui aurait plus de latitude que le conseil municipal au niveau des moyens de financement.

## ... le maire Roussin fait accepter les 6 et 5%

Le conseil municipal de Lac-Saint-Charles a accordé une augmentation de salaire de 6 pour 100 en 1982 et 5 pour 100 en 1983, à ses fonctionnaires et aux travailleurs régis par une convention collective.

Le maire Claude Roussin a fait part que les six fonctionnaires non syndiqués, comprenant deux secrétaires, avaient accepté de se rallier à cette politique

des gouvernements et les cinq autres, régis par une convention collective, devaient ratifier, en soirée, la proposition qui leur a été soumise au cours de l'après-midi. Cependant, M. Roussin a précisé que si la situation économique devait s'améliorer d'ici la fin de 1983, le conseil

s'était engagé à apporter certains rajustements à l'augmentation prévue pour 1984.

### ENCAN PUBLIC TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT

DERNIER ENCAN DE CETTE ANNEE

Cargaison reçue en port libre de l'Allemagne de l'Ouest suite à des événements non résolus et de biens en dispute, les tapis ne seront pas retournés au lieu d'origine et doivent être vendus aux enchères de la part des intérêts européens concernés.

À être adjugé aux plus hauts enchérisseurs, la cargaison consiste en des tapis de Perse, de Russie, de Bulgarie, d'Afghanistan, de Chine et du Pakistan.

LE JEUDI 16 DECEMBRE A 7h00 P.M.  
(Inspection à partir de 6h00 p.m.)  
LOEWS LE CONCORDE  
SALON LEDUC

Comptant, Master Card, Visa acceptées  
Serge L. Belec, encanteur



### VICE-VERSA

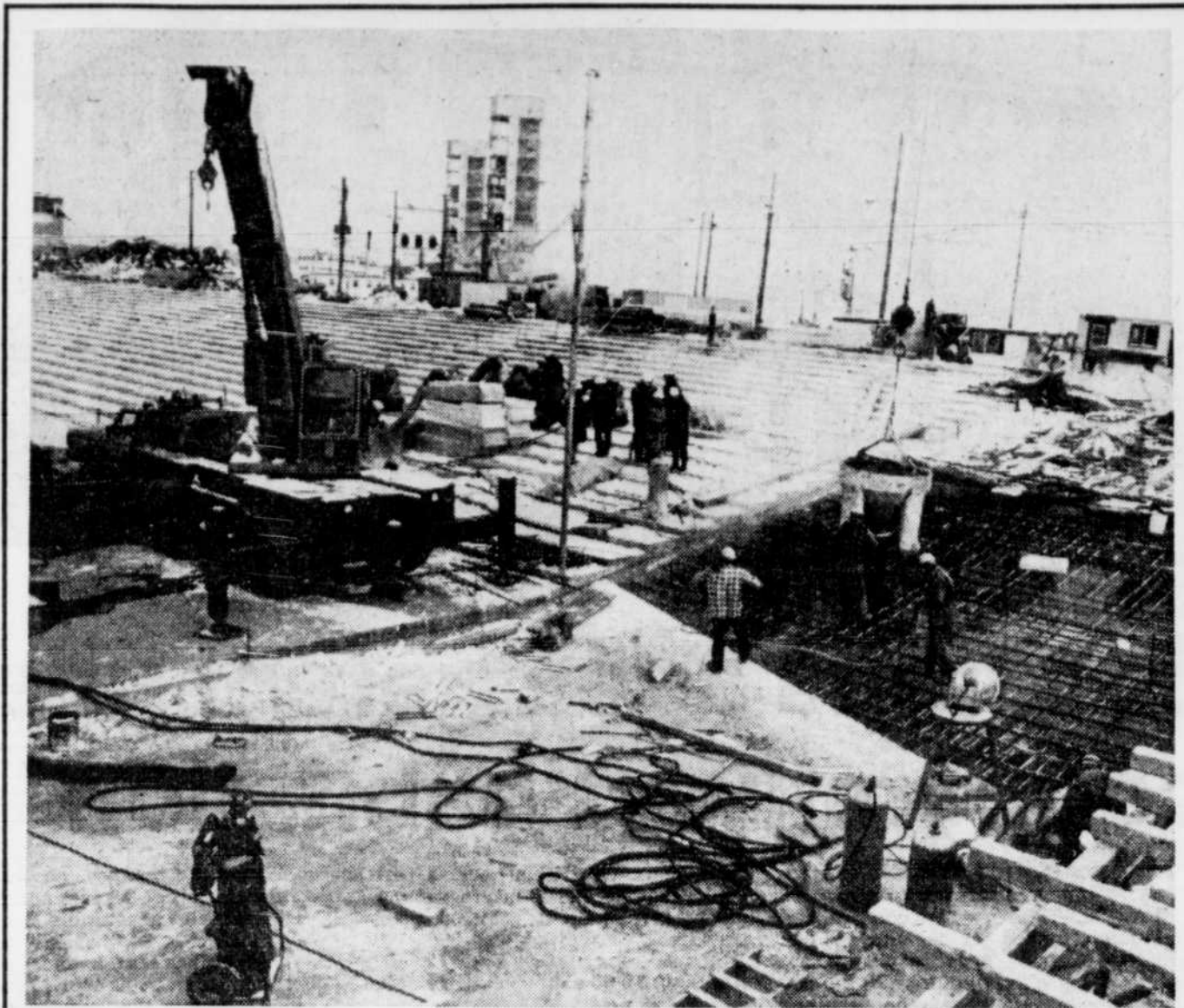
GALERIE POPULAIRE  
5 Place Québec  
525-9663  
ORIGINALS  
eaux fortes, sérigraphies,  
aquarelles  
REPRODUCTIONS  
québécoises et internationales  
ENCADREMENTS  
sur mesure, métal, bois,  
montage, laminage



Comme une seconde peau... les maillots longs de la collection

**Salon Jade**

Place Laurier Ste-Foy



### L'agora du vieux port

L'hiver prochain, les Québécois patineront sur l'immense scène de l'agora aménagée dans le cadre du programme de mise en valeur du vieux port de Québec. La dernière coulée de béton de l'immense amphithéâtre de 8,000 places a été faite, la semaine dernière, sur l'emplacement de la Pointe-à-Carcy, au cœur du port de Québec. Les talus bordant l'agora pourront accueillir 6,000 autres personnes, lors de spectacles grandioses. À la saison froide, l'immense scène couverte d'un toit rétractable deviendra patinoire. On ne manquera certes pas de grands patineurs, le jour de l'inauguration!

## A Notre-Dame-des-Laurentides Des abonnés réclament un service téléphonique amélioré

par Marcel COLLARD

La compagnie de téléphone Bell soutient que les critères imposés par le Conseil canadien de la radiodiffusion et de télécommunication l'empêchent d'étendre aux abonnés du secteur Notre-Dame-des-Laurentides le service sans frais d'interurbain avec la Rive-Sud, Boischatel et l'île d'Orléans.

Des citoyens de ce secteur de Charlesbourg ont entrepris une offensive en obtenant l'appui du conseil municipal. Ils ont fait parvenir, à la compagnie et au CRTC, un mémoire réclamant le même droit que les autres abonnés de la région tarifaire numéro 10, comme ceux, par exemple, de Val-Bélair. Une cinquantaine de marchands et quelque 1,100 citoyens auront apposé leur signature, d'ici vendredi, à une requête en ce sens. On allègue que ces abonnés

paient les mêmes tarifs que ceux des autres municipalités de la région de Québec, mais qu'ils ne peuvent bénéficier du même service, malgré le fait que l'expansion de l'agglomération urbaine de Québec ait favorisé l'expansion résidentielle et le besoin de communication entre les deux rives.

Un porte-parole du groupe, M. Roger Simard, a relaté que, depuis quelques années, des abonnés avaient individuellement demandé à la compagnie d'étendre le service, mais qu'on leur promettait pour le début des années 1980. Il rapporte qu'au cours de l'été dernier, on lui avait fourni des versions différentes de la part de la compagnie, soit un problème de désuétude de l'équipement et les critères du CRTC.

Interrogé à ce propos par LE SOLEIL, M. Guy Leboeuf, directeur de secteur aux affaires publiques de

Bell Canada, a déclaré qu'il n'avait pas encore reçu le mémoire. Cependant, il a laissé entendre que le projet était relié à une question de disponibilité de capitaux et à d'autres critères imposés par le CRTC. Ainsi, depuis 1980, le conseil exige que les territoires soient contigus. Il requiert une communauté d'intérêt entre les territoires correspondant à 60 pour 100. Dans la réalité, cela doit se traduire par le fait que 60 pour 100 des abonnés fassent au moins un appel par mois dans le secteur auquel ils veulent être reliés. Dans le cas de Notre-Dame-des-Laurentides, relate M. Leboeuf, on a atteint "cette communauté d'intérêt" dans une proportion de 20 pour 100 avec Lévis et inférieure dans les autres endroits.

Pour donner satisfaction aux abonnés de ce secteur, il faudrait, a précisé M. Leboeuf, l'approbation du CRTC.

**MICRO-ONDES Panasonic**

OFFRE SPECIALE **598\$**

PLATEAU ROTATIF  
Touches à effleurment • Puissance variable de 70 à 700 w • Décongélation et cuisson automatiques • Triple mémoire • Minuterie électronique • Et beaucoup plus encore!  
Prix suggéré: 789,99\$ - Modèle NE-7820

**Nap. Boily MEUBLES INC.**

4175, boul. Ste-Anne - 667-7851  
(un mille avant les chutes Montmorency)

**AUJOURD'HUI**  
Voyez le cahier publicitaire de **RADIO SHACK**

NON DISPONIBLE DANS LES DEPOTS

INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION



# EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

## L'ancien séminaire pourra recevoir de 35 à 45 personnes de plus Fondation Aube Nouvelle a \$250,000 d'Ottawa

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-VICTOR — Le député de Beauce aux Communes, M. Normand

Lapointe, a annoncé, hier, qu'une aide financière de l'ordre de \$250,000 a été accordée à la Fondation Aube Nou-

velle, qui autrefois était le séminaire de Saint-Victor de Beauce, dont le président est le Dr Denis Métivier.

Selon M. Lapointe, "cette contribution du gouvernement fédéral servira à l'amélioration des installations existantes, de façon à ce que l'ancien séminaire de Saint-Victor puisse accueillir de 35 à 45 personnes âgées supplémentaires".

"De plus, dit-il, cette contribution de \$250,000 permettra la création de quatre à cinq nouveaux emplois directs et de nombreux emplois indirects."

Rappelons qu'il y a maintenant cinq ans que la Fondation Aube Nouvelle a été incorporée en vue d'acquiescer et d'administrer les installations du séminaire de Saint-Victor.

Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui doit sa naissance au bénévolat de quelques citoyens qui ont voulu poursuivre, de façon différente, l'oeuvre de Mgr Bernier, le fondateur du séminaire de Saint-Victor et des dizaines de prêtres qui lui ont succédé.

Les différents services qui y sont offerts consistent en un séjour permanent aux prêtres retraités ou autres personnes qui en font la demande, un lieu de passage, de repos ou de vacances aux prêtres, religieux et laïcs, et ce, à des conditions avantageuses, a déclaré le directeur général, l'abbé René Baillargeon.

Actuellement, a-t-on appris, l'an-

ciens séminaire de Saint-Victor est occupé par 12 prêtres retraités, 29 laïcs et quatre religieuses. Ce sont ces religieuses de la Congrégation des Servantes du Sacré-Coeur de Marie qui s'occupent bénévolement de diriger les différents départements, soit la cuisine, l'entretien ménager, la buanderie et l'admission.

Comme l'a souligné le Dr Denis Métivier, "la situation financière de la Fondation Aube Nouvelle est saine et malgré les années difficiles que nous traversons, le bilan se termine par un surplus des revenus sur les dépenses pour une troisième année consécutive". L'Aube Nouvelle emploie 11 personnes à temps régulier.

En plus d'accueillir des personnes âgées, la Fondation Aube Nouvelle peut recevoir des groupes pour conférences, congrès, conventuels, rassemblements qui sont attentifs à la promotion humaine et chrétienne des participants, et privilégier également le ressourcement spirituel en organisant des retraites selon les besoins des destinataires.

Il y a lieu également de réserver des fins de semaine pour tenir des rencontres dans l'ancien séminaire de Saint-Victor de Beauce.

L'Aube Nouvelle ne sert pas seulement aux personnes retraitées de la Beauce, souligna l'abbé René Bail-

largeon, car elle y accueille des gens venant de différentes régions du Québec et même du Manitoba.

### Les travaux projetés

Cette subvention de \$250,000 va permettre à la Fondation Aube Nouvelle de procéder à l'aménagement d'une quinzaine de nouvelles chambres dans la partie de l'aile ouest de l'ancien séminaire de Saint-Victor, puis de réparer et peindre toutes les fenêtres extérieures de cette vaste bâtisse.

Aussi, on procédera au recouvrement des planchers des trois étages supérieurs de l'aile ouest et le dortoir du 5<sup>e</sup> étage de l'aile est sera transformé.

Le gymnase subira des transformations, le système de chauffage sera amélioré afin d'avoir un meilleur service pour les étages supérieurs, une salle de conditionnement physique sera aménagée et des travaux de réparation seront effectués dans la cour et le terrain de stationnement.

Selon le Dr Denis Métivier, "tous ces projets devraient créer une quinzaine d'emplois pour quatre à six mois et trois emplois permanents à mesure que les chambres seront occupées".



Le Soleil, Gilles Pepin

L'ancien séminaire de Saint-Victor de Beauce, aujourd'hui la Fondation Aube Nouvelle, sert de lieu de séjour ou de repos et peut recevoir des groupes pour conférences, congrès, conventuels ou divers rassemblements.

## Grandes fêtes en 1983 pour les 100 ans de Saint-Odilon

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-ODILON — En 1983, la paroisse de Saint-Odilon-de-Cranbourne, localité sise à quelque 70 kilomètres au sud-est de Québec, dans la circonscription de Beauce-Nord, soulignera d'une façon particulière le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Des activités auront lieu tout au long de l'année et ce sera entre le 22 et 31 juillet que ce centenaire connaîtra son point culminant, a déclaré au

SOLEIL, M. Sébastien Rancourt, président du comité central des fêtes du centenaire de Saint-Odilon.

L'ouverture officielle des fêtes du

centenaire de la paroisse de Saint-Odilon, reconnue comme étant un centre agricole, est prévue pour le dimanche 2 janvier, dans le cadre d'une messe spéciale en costumes d'époque.

Il y aura également dévoilement de l'emblème, des armoiries et le chant du centenaire, suivi d'un banquet, d'une partie récréative en après-midi et d'une soirée paroissiale à l'époque.

Les dates du 21 janvier au 5 février ont été retenues pour la présentation intensive des activités du Carnaval d'hiver d'époque.

Le 6 mars a été réservé pour la course de motoneiges, le 19 mars ce sera la veillée de la Saint-Patrice en hommage aux familles irlandaises, le mois de mai a été réservé pour une Semaine de l'école, le 8 mai sera la fête des mères et en juin la Fête-Dieu d'époque.

De plus, ce sera le 22 juillet qu'on procédera au lancement d'un livre racontant l'histoire de Saint-Odilon sur une période de 100 ans, dont la population actuelle est d'environ 1,650 âmes.

Pour la période intensive du 22 au 31 juillet, les principales activités inscrites pour souligner le centenaire de fondation de la paroisse de Saint-

Odilon sont celles: d'un tournoi régional de balle-molle, les retrouvailles, Journée de l'âge d'or, pique-nique familial dans le cadre d'une Journée pour les enfants, puis des Journées pour les fermières, l'artisanat et l'agriculture, ainsi que le défilé du centenaire.

Pour assurer le succès de ces fêtes, a souligné M. Sébastien Rancourt, un comité central a été formé il y a près de un an et compte maintenant une dizaine de sous-comités regroupant quelque 300 personnes bénévoles.

Comme activité précentenaire, on présentera un concert de chants de Noël par la chorale de Saint-Odilon, dimanche soir en l'église paroissiale.

La paroisse de Saint-Odilon-de-Cranbourne, sise sur l'ancienne seigneurie de Watford, ne fut à ses débuts qu'une simple mission et parmi les noms des premiers colons, on relève celui de Patrick Cassidy qui selon l'histoire de cette paroisse a joué un rôle important dans les débuts de la petite colonie de Cranbourne.

Dès 1883, le révérend Georges Guy a été nommé curé de la mission Cranbourne et obtint sans toutefois rencontrer certaines oppositions, l'autorisation par l'archevêque de Québec,

Mgr Alexandre Taschereau, l'autorisation de construire en 1892 l'église actuelle.

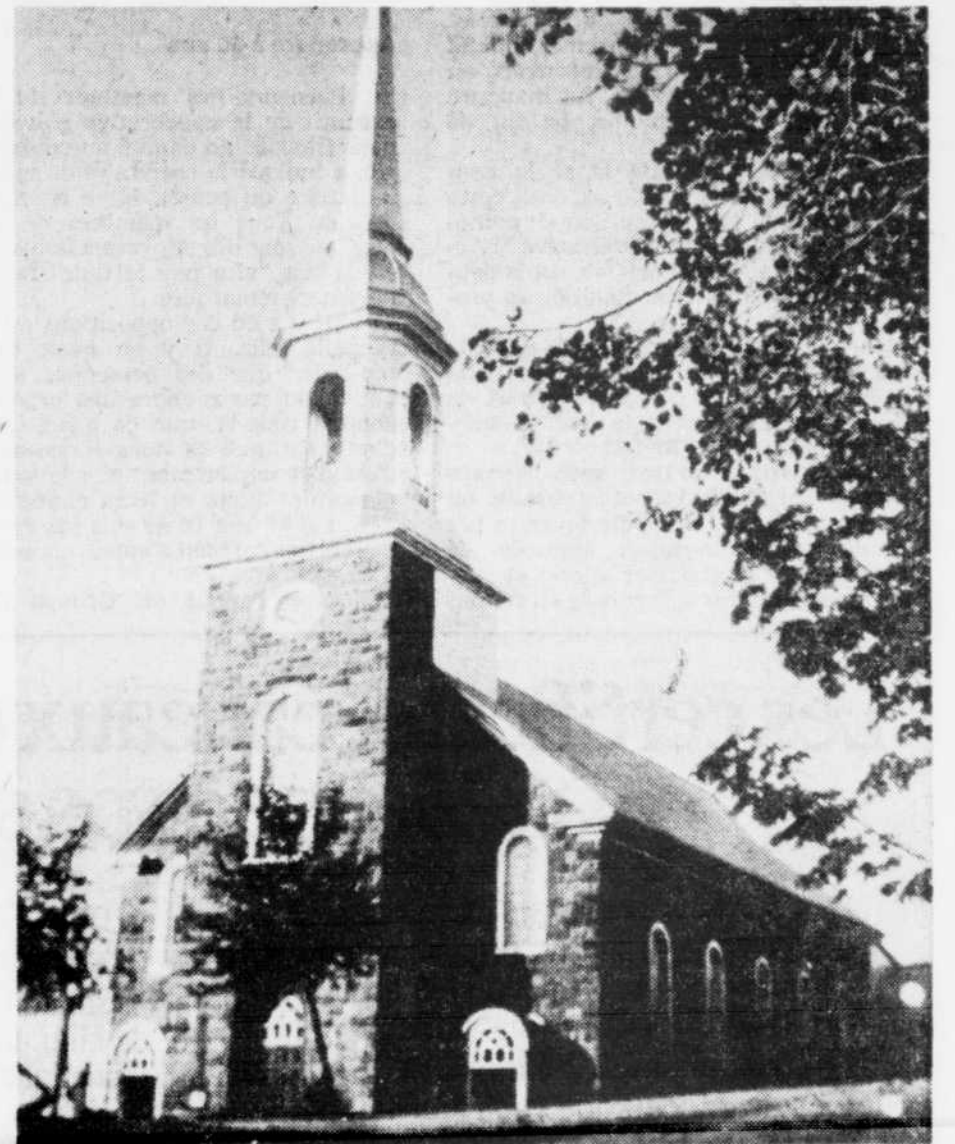
A savoir pourquoi l'on avait choisi Saint-Odilon comme patron de la mission Cranbourne, c'est que le premier desservant s'appelait Odilon Paradis, curé de Saint-Edouard-de-Frampton, localité sise à 16 kilomètres de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Le premier baptême fait à Saint-Odilon a été enregistré comme suit: Joseph, Adonis, né le 4 août 1883, fils légitime de Jean Lagueux et de Vitaline Doyon dont le parrain a été Jean-Baptiste Brun et la marraine Annie Davidson.

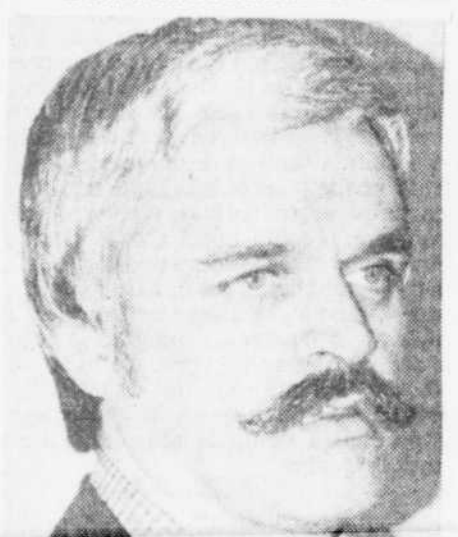
Le premier mariage date du 11 septembre 1883 soit celui de Aurélius Lessard, fils de Jean Lessard et de Lucie Maheux, qui a épousé Delasie Roy, de Sainte-Hénédine, fille de Antoine Roy et de Henriette Therrien.

De plus, d'après les registres de cette paroisse, c'est le 22 août 1883 qu'eut lieu la première sépulture à Saint-Odilon-de-Cranbourne. Il s'agit de Thomas Leclerc, époux de Dina Boulet, décédé à l'âge de 28 ans.

Actuellement, la paroisse de Saint-Odilon-de-Cranbourne a une population d'environ 1,650 habitants répartis dans près de 400 familles dont 90 pour 100 dépendent de l'industrie agricole. Le curé est l'abbé Joseph Larochelle et le maire est M. Gaétan Pouliot.



L'église de Saint-Odilon de Cranbourne a été construite en 1892.



M. Sébastien Rancourt est le président du comité central des fêtes du centenaire de Saint-Odilon; cet anniversaire s'ouvrira le 2 janvier par une messe en costumes d'époque.

Plus que 10 jours de magasinage avant Noël. Je devrais me faire une liste.



Aujourd'hui  
Voyez le cahier  
publicitaire de

**RADIO SHACK**

NON DISPONIBLE  
DANS LES  
DÉPÔTS

INSÉRÉ DANS  
CETTE ÉDITION

**MICRO-ONDES**  
**Panasonic**  
OFFRE SPECIALE **598\$**

PLATEAU ROTATIF  
Touches à effilement • Puissance variable de 70 à 700 w • Décongélation et cuisson automatiques • Triple mémoire • Minuterie électronique • Et beaucoup plus encore!  
Prix suggéré: 789,99\$ - Modèle NE-7820

**Nap. Boily**  
MEUBLES INC.  
4175, boul. Ste-Anne - 667-7851  
(un mille avant les chutes Montmorency)

**ENCAN PUBLIC**  
**TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT**  
DERNIER ENCAN DE CETTE ANNEE

Cargaison reçue en port libre de l'Allemagne de l'Ouest suite à des événements non résolus et de biens en dispute, les tapis ne seront pas retournés au lieu d'origine et doivent être vendus aux enchères de la part des intérêts européens concernés.

A être adjugé aux plus hauts enchérisseurs, la cargaison consiste en des tapis de Perse, de Russie, de Bulgarie, d'Afghanistan, de Chine et du Pakistan.

**LE JEUDI 16 DECEMBRE A 7h00 P.M.**  
(Inspection à partir de 6h00 p.m.)  
**LOEWS LE CONCORDE**  
**SALON LEDUC**

Comptant, Master Card, Visa acceptées  
Serge L. Belec, encauteur

**VICE-VERSA**  
GALERIE POPULAIRE  
5 Place Québec  
525-9663  
ORIGINAUX  
eaux fortes, sérigraphies,  
aquarelles  
REPRODUCTIONS  
québécoises et internationales  
ENCADREMENTS  
sur mesure, métal, bois,  
montage, laminage

Comme  
une seconde  
peau..  
les maillots  
longs de la  
collection

la **berla**  
mare

**Salon Jade**  
Place Laurier  
Ste-Foy

## EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

Aux élections fédérales

# Baie-Comeau passerait dans la circonscription de Charlevoix

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Si la révision des limites des circonscriptions électorales fédérales au Québec était adoptée telle que proposée, la ville de Baie-Comeau serait détachée de la circonscription de Manicouagan pour être rattachée à la circonscription de Charlevoix.

En tout cas c'est ce que propose la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de Québec, dans un document d'information diffusé massivement par les principaux médias

écrits québécois.

Ces changements, qui entreraient en vigueur à la fin de la décennie et qui pourront être sujets à modification lors d'audiences publiques cet hiver, font suite au recensement qui a été effectué à travers le Canada en 1981.

C'est ainsi que la Belle Province, avec une population de 6,438,403 habitants, verra le nombre de ses circonscriptions électorales fédérales passer de 75 à 79. Et, en moyenne, chaque circonscription comptera 81,499 habitants.

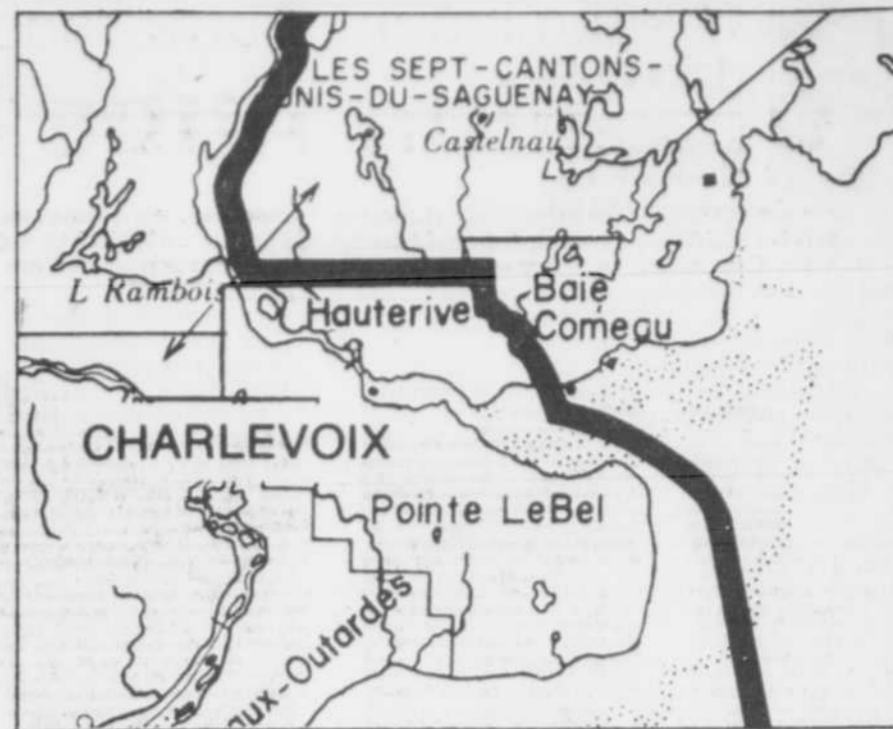
Sur la Côte-Nord, actuellement

divisée en deux, il n'est prévu aucun changement majeur en dehors du rattachement de la ville de Baie-Comeau au comté de Charlevoix. Dès lors le comté de Manicouagan, représenté aux Communes par le libéral André Maltais, ne compterait plus que 68,985 habitants tandis que le comté de Charlevoix, dont le député est le ministre Charles Lapointe, aurait 73,067 habitants.

Avec la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive qui entrera en vigueur le 1er janvier, la nouvelle entité municipale sera la seule, dans la région, à pouvoir compter sur les ser-

vices de deux députés. L'actuelle circonscription de Charlevoix englobe Hauterive et la circonscription de Manicouagan comprend Baie-Comeau. C'est la rivière Amédée qui sépare les deux comtés.

Une fois la réforme de la carte électorale adoptée, cette particularité n'existera plus. Toutefois cette nouvelle carte électorale entrera en "fonction" seulement après la prochaine élection fédérale. Il est à noter cependant que la municipalité de Franquin, qui est considérée comme une banlieue de Baie-Comeau, restera rattachée au comté de Manicouagan.



Limite actuelle des circonscriptions de Charlevoix et de Saguenay, au fédéral.

Nouvelle direction des hauturiers

## Rencontrer Jean Garon avant la fin de 1982...

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Elu samedi, le nouveau bureau de direction de l'Association des capitaines propriétaires de bateaux de plus de 45 pieds de la Gaspésie veut rencontrer avant la fin de l'année le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

Rejoint hier à Newport, le nouveau président de l'organisme qui regroupe une centaine des 165 hauturiers de la Gaspésie, M. Lorenzo Albert, a indiqué qu'un télégramme sera expédié au ministre Garon dès aujourd'hui.

"Nous demandons une rencontre avec le ministre dès la semaine prochaine, a précisé M. Albert. En tout cas, il faut que ce soit le plus tôt possible, avant le 1er janvier 1983, date où le ministère a l'intention de se départir de ses entrepôts frigorifiques."

Trois priorités

L'empressement de l'association ne devrait pas se heurter à une fin de non-recevoir, a estimé M. Albert. "Le ministre, a-t-il laissé tomber, ne peut

être contre la survie des entreprises de pêche. Nous voulons discuter des problèmes des entrepôts frigorifiques, du financement et refinancement des bateaux de pêche et de l'approvisionnement en appâts (boîte) des pêcheurs à la palangre. Ce sont des sujets brûlants qui diminuent la productivité de l'industrie de la pêche.

"Pour ce qui est des entrepôts, a poursuivi le président, nous sommes opposés à la décision gouvernementale. Nous voudrions un moratoire de deux ans. Avant que le ministère refille au secteur privé les installations de congélation et fabrication de la glace, qu'il rende les entrepôts rentables et conformes à ses propres normes de qualité."

Touchant des hauturiers des secteurs surtout de Grande-Rivière et Rivière-au-Renard, le problème d'approvisionnement en boîte des palangriers sera abordé, mais il semble bien qu'après le cas des entrepôts, le second sujet prioritaire portera sur le financement et le refinancement des bateaux de pêche.

Selon M. Albert, personne n'a encore officiellement vu son cas de

refinancement réglé par le ministère, même s'il a reçu des autorités concernées l'assurance que le dossier progressera rapidement ces jours prochains. Quant au financement, l'association remet en question la formule élaborée. "Nous prétendons, a avancé M. Albert, que le financement

actuel proposé, soit le "fameux" système d'intérêt sur l'hypothèque, remet en cause le renouvellement de la flotte de pêche au Québec."

Argument économique

L'association plaidera sur l'im-

pact économique des hauturiers, qui débarquent 80 pour 100 de toutes les prises de poisson au Québec, pour faire avancer en particulier ce dernier point. "Le problème du financement menace la survie de la flotte québécoise. Nous avons une proposition de solution à transmettre à M. Garon.

"Le gouvernement a tendance à oublier qu'un bateau, c'est aussi une industrie qui crée 25 à 30 emplois. A Newport, par exemple, nous sommes 19 chalutiers avec une possibilité de débarquement de 15 à 18 millions de livres de poisson. Il en résulte quelque 550 emplois."

## ... et voir ce que le fédéral offrira

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — L'Association des capitaines propriétaires de bateaux de plus de 45 pieds de la Gaspésie entend prendre ses précautions, voire ses distances, vis-à-vis du gouvernement fédéral.

Rejoint au lendemain de son élection à la tête de l'organisme regroupant la majorité des hauturiers gaspésiens, M. Lorenzo Albert s'est du moins démarqué de la position de l'ancien président de l'association, M. Herman Synnot: en novembre, ce dernier a fait savoir au fédéral que l'association était prête à discuter avec ses membres du rapatriement de certaines juridictions par Ottawa en autant que "certaines interrogations

soient dissipées", notamment quant au budget consacré aux pêches dans le futur plan de relance de l'Est.

Réunis samedi en assemblée générale à Gaspé, les quelque 80 membres de l'association ont reproché "un peu" à l'ancien bureau de direction de ne pas les avoir consultés avant d'expédier le télégramme, a rapporté M. Albert. La nouvelle direction sera plus circonspecte: "Nous laisserons venir le fédéral pour voir ce qu'il a à offrir."

"Gaspé-Sud et la Gaspésie en général ont été négligés par Ottawa pour ce qui est de l'amélioration des installations portuaires. Nous, les pêcheurs, a insisté M. Albert, nous ne pouvons nous permettre d'être perdants. Si le fédéral est capable de remplacer le Québec, pas pour une

année, mais à très long terme, qu'il en fasse la preuve!"

"Nous avons entendu à travers les branches que le volet "pêches" dans le plan de relance atteindra \$45 millions, a enchaîné le président. Avant de s'embarquer dans un plan, le fédéral devrait mettre de l'ordre dans les installations portuaires qui ne sont pas adéquates." Quant au rapatriement, "il faut savoir ce qu'on retirera comme avantage. Ce n'est pas une question de chicane politique, mais de service au pêcheur".

Nouvelle structure

Pour M. Albert, il n'est pas question de blâmer sévèrement l'ancien

bureau de direction. "Il a démontré qu'il a communiqué surtout pour voir ce que le fédéral a à offrir." Pas question non plus de remettre en cause les fondements de l'association qui a bouclé sa première année de fonctionnement.

Nouvel élu au bureau de direction M. Albert s'est réjoui des négociations menées par l'association en 1982 qui ont permis de négocier un approvisionnement en carburant à prix réduit.

Des modifications sont cependant apportées au fonctionnement de regroupement, a-t-il conclu. Ainsi, les dix membres du bureau de direction assurent désormais une représentation de chaque secteur et de chaque type de pêche en Gaspésie.

# NOËL EN FOURRURE

Cette année, pourquoi ne pas laisser s'épanouir dans la fourrure celui ou celle que vous aimez... ainsi l'hiver sera plus doux, plus chaleureux. Notre choix de prêt-à-porter « féminin/masculin » est incomparable et la gamme, des plus variées:

LYNX, VISON, LOUP, MARTRE, OCELOT, CASTOR, LOUTRE, PHOQUE D'ALASKA, RAT MUSQUÉ  
ET BIEN D'AUTRES SE PRÉTERONT À VOS DESIRS DU MATIN JUSQU'AU SOIR.

Leurs coupes, dont plusieurs nous sont exclusives, vous offriront une assurance d'élégance, de qualité, de juste ton avec des prix compétitifs:

Manteaux en vison naturel, femelles ou mâles, peaux allongées, choix de couleurs.	Manteaux en renard naturel, des Prairies, bleu, shadow, croisé, roux, etc.	Manteaux en chat sauvage entièrement naturel ou naturel lustré, peaux allongées.
1999\$ à 11 999\$	999\$ à 14 999\$	1699\$ à 3999\$

ANCIEN LOCAL DE JEANNE HARDY (À CÔTÉ DES GALERIES SYNDICAT)

- Retouches d'ajustement gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage la première année
- Plan de mise de côté
- Aucun intérêt avant livraison
- Stationnement gratuit
- Plan de financement avantageux

Le Salon de fourrures  
**ROLAND FORGUES**  
461, St-Joseph est., Québec, mail centre-ville 529-0077  
une réputation!

## QUÉBEC RÉGIONAL

### L'association d'ateliers de pneus ne se réaliserait pas

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Tout indique que le projet d'association commerciale entre deux ateliers de pneus dans la région minière de Thetford-Mines, "Les Produits industriels Métivier" et "Pneus United du Québec", ne se concrétisera pas.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, l'entente de principe intervenue entre le président de la firme Métivier, M. Gaétan Métivier, et le directeur des ventes pour le Québec de la compagnie United, M. Harold

McNamara, a été rejetée par le siège social de United à Toronto. Les pourparlers étaient à ce point avancés que MM. McNamara et Métivier avaient rencontré ensemble les représentants de la plupart des producteurs miniers dans la région pour leur faire part de la concrétisation du projet de regroupement de leurs services respectifs.

M. Métivier avait confirmé au SOLEIL mercredi dernier que sa compagnie réorganisait ses structures en s'associant avec le concurrent United. Il avait révélé que son entreprise

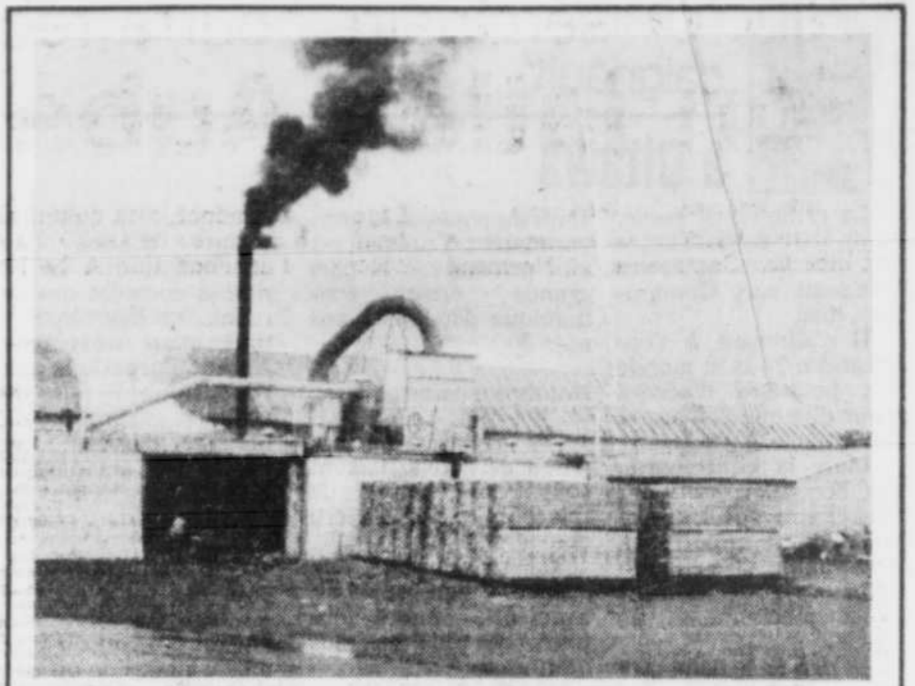
allait, à compter du 1er janvier, occuper les locaux de la succursale United, en précisant que United se retirait du marché de la distribution pour ne s'en tenir qu'à la fabrication de pneus.

Il avait expliqué que les deux entreprises offrant un service de vente et d'entretien de pneus dans les secteurs commercial, industriel et minier avaient choisi de s'associer afin de mieux faire face à la récession économique. On sait que les compagnies minières de la région ont réduit considérablement leurs activités depuis trois ans et que, selon les prévisions, la

situation ne se redressera pas avant 1985-1986.

Hier, le vice-président du marketing de la compagnie United, M. Robert Sherkin, a confirmé que les négociations avaient été rompues définitivement avec la firme Métivier et que la succursale thetfordoise allait poursuivre ses activités comme dans le passé.

LE SOLEIL n'a pu rejoindre M. Métivier hier, ce dernier étant à l'extérieur de la ville jusqu'à demain, selon un porte-parole de l'entreprise.



Déjà une vingtaine d'ouvriers sont retournés à l'usine de meubles Marius Ouellet Ltée, à Disraéli.

### La Rive-Sud a un centre d'accueil pour femmes victimes de violence

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Un centre d'accueil pour femmes qui sont victimes de violence ouvrira ses portes vendredi de cette semaine sur la rue Commerciale, à Saint-David.

Le projet est parrainé par l'Association des familles monoparentales de Lévis; mais une corporation autonome et également sans but lucratif vient d'être créée pour administrer le centre d'accueil.

La Jonction pour elle Inc. est le nom de cette nouvelle corporation. Un premier conseil d'administration sera désigné ce soir, à l'occasion d'une

assemblée plénière qui sera tenue dans la maison sise au 726 de la rue Commerciale et qui a été louée au coût de \$400 par mois.

Mme Denise Ruel ainsi que quelques autres dames de l'association ont accueilli des journalistes, en fin de semaine dernière, pour leur faire visiter cette maison accueillante et qui a été très bien aménagée par des personnes bénévoles. Des dons ont aussi été reçus, de sorte que la maison est dotée d'un excellent mobilier.

Les administrateurs de la corporation La Jonction pour elle s'attendent à bénéficier d'une subvention au montant d'environ \$20,000 du gou-

vernement fédéral, par le biais du programme de développement communautaire. Ce qui permettra d'embaucher quelques personnes pour compléter l'organisation et préparer une continuité.

#### Collaboratrices bénévoles

L'association compte suffisamment de collaboratrices pour ouvrir le centre d'accueil, La Jonction pour elle, dès le 17 décembre. Une quinzaine de personnes, incluant des enfants, pourront y être hébergées en même temps. La maison est située sur un terrain suffisamment grand pour que les enfants qui auront à suivre

leur mère puissent pratiquer divers jeux à l'extérieur.

L'hébergement pourra en effet durer aussi longtemps que ces femmes qui ont été victimes de violence puissent trouver un nouveau lieu d'habitation. Des dames bénévoles, compréhensives parce qu'elles se sont déjà trouvées en semblable situation, les aideront dans leur nouvelle orientation. Ces collaboratrices maintiendront des liens étroits avec diverses ressources, comme l'hôpital, les corps policiers, des travailleurs sociaux, etc.

#### Une nécessité

Il y a déjà un an que l'Association des familles monoparentales de Lévis a identifié le besoin d'un centre d'accueil pour les dames qui sont victimes de violence. L'organisme avait bénéficié d'une subvention du gouvernement du Québec pour réaliser une étude qui a effectivement démontré que les cas sont nombreux sur la Rive-Sud et qu'il n'y existe encore aucun endroit pouvant servir de refuge à ces dames obligées de quitter précipitamment un domicile conjugal devenu dangereux pour elles.

Jusqu'à maintenant, ces femmes devaient se réfugier au poste de police et devaient être référées à Québec. Elles auront désormais un centre d'accueil plus près de chez elles, où des personnes-ressources du milieu pourront les aider plus adéquatement et leur redonner confiance.

### Elu conseiller à Saint-François

par Gérald OUELLET

M. Jean-Guy Giguère a été élu conseiller municipal au siège no 2, par une majorité de 54 voix sur son adversaire M. Jean Lemelin. Les contribuables de la municipalité de Saint-François, dans l'île d'Orléans, auront à subir une légère hausse du taux de la taxe foncière en 1983. C'est ce qu'a déclaré hier au SOLEIL, M. Roland Gosselin, secrétaire-trésorier de la municipalité.

On se rappelle que M. Jean Lemelin avait décidé de donner sa dé-

mission comme conseiller au siège no 2 parce que son travail le retenait à l'extérieur de la municipalité. A la dernière minute, il a décidé de briguer à nouveau les suffrages, mais il a été défait par M. Giguère.

Même si le rôle d'évaluation passe de \$7 à \$17,7 millions les contribuables de la municipalité de Saint-François auront à subir une légère augmentation du taux de la taxe foncière qui est présentement à \$0,75 du \$100 d'évaluation.

En effet, le rôle d'évaluation était

à 45,5 pour 100 de la valeur, mais celui qui a été déposé récemment représente 100 pour 100 de la valeur des propriétés. Le budget annuel de la municipalité s'élève à \$99,000. De plus, il y aura également une augmentation du taux de la taxe pour le ramassage des ordures ménagères qui est actuellement à \$45 par logement.

Enfin, le maire Emmanuel Labbé compte présenter ses prévisions budgétaires de 1983, lors d'une assemblée spéciale du conseil qui se tiendra le 28 décembre prochain.

# NOËL EN FOURRURE

Cette année, pourquoi ne pas laisser s'épanouir dans la fourrure celui ou celle que vous aimez... ainsi l'hiver sera plus doux, plus chaleureux. Notre choix de prêt-à-porter « féminin/masculin » est incomparable et la gamme, des plus variées:

LYNX, VISON, LOUP, MARTRE, OCELOT, CASTOR, LOUTRE, PHOQUE D'ALASKA, RAT MUSQUÉ  
ET BIEN D'AUTRES SE PRÉTERONT À VOS DESIRS DU MATIN JUSQU'AU SOIR

Leurs coupes, dont plusieurs nous sont exclusives, vous offriront une assurance d'élégance, de qualité, de juste ton avec des prix compétitifs:

Manteaux en vison naturel, femelles ou mâles, peaux allongées, choix de couleurs.	Manteaux en renard naturel, des Prairies, bleu, shadow, croisé, roux, etc.	Manteaux en chat sauvage entièrement naturel ou naturel lustré, peaux allongées.
1999\$ à 11 999\$	999\$ à 14 999\$	1699\$ à 3999\$

ANCIEN LOCAL DE JEANNE HARDY (À CÔTÉ DES GALERIES SYNDICAT)  
 • Retouches d'ajustement gratuites  
 • Garantie d'un an avec police d'assurance  
 • Entreposage la première année  
 • Plan de mise de côté  
 • Aucun intérêt avant livraison  
 • Stationnement gratuit  
 • Plan de financement avantageux

*Le Salon de fourrures*  
**ROLAND FORGUES**  
 461, St-Joseph est., Québec, mail centre-ville 529-0077  
*un nom... une réputation!*

# QUÉBEC RÉGIONAL

## L'ancien séminaire pourra recevoir de 35 à 45 personnes de plus Fondation Aube Nouvelle a \$250,000 d'Ottawa

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-VICTOR — Le député de Beauce aux Communes, M. Normand

Lapointe, a annoncé, hier, qu'une aide financière de l'ordre de \$250,000 a été accordée à la Fondation Aube Nouvelle, qui autrefois était le séminaire de Saint-Victor de Beauce, dont le président est le Dr Denis Métivier.



Le Soleil, Gilles Pépin

L'ancien séminaire de Saint-Victor de Beauce, aujourd'hui la Fondation Aube Nouvelle, sert de lieu de séjour ou de repos et peut recevoir des groupes pour conférences, congrès, conventuels ou divers rassemblements.

Selon M. Lapointe, "cette contribution du gouvernement fédéral servira à l'amélioration des installations existantes, de façon à ce que l'ancien séminaire de Saint-Victor puisse accueillir de 35 à 45 personnes âgées supplémentaires".

"De plus, dit-il, cette contribution de \$250,000 permettra la création de quatre à cinq nouveaux emplois directs et de nombreux emplois indirects."

Rappelons qu'il y a maintenant cinq ans que la Fondation Aube Nouvelle a été incorporée en vue d'acquiescer et d'administrer les installations du séminaire de Saint-Victor.

Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui doit sa naissance au bénévolat de quelques citoyens qui ont voulu poursuivre, de façon différente, l'œuvre de Mgr Bernier, le fondateur du séminaire de Saint-Victor et des dizaines de prêtres qui lui ont succédé.

Les différents services qui y sont offerts consistent en un séjour permanent aux prêtres retraités ou autres personnes qui en font la demande, un lieu de passage, de repos ou de vacances aux prêtres, religieux et laïcs, et ce, à des conditions avantageuses, a déclaré le directeur général, l'abbé René Baillargeon.

Actuellement, a-t-on appris, l'an-

ancien séminaire de Saint-Victor est occupé par 12 prêtres retraités, 29 laïcs et quatre religieuses. Ce sont ces religieuses de la Congrégation des Servantes du Sacré-Coeur de Marie qui s'occupent bénévolement de diriger les différents départements, soit la cuisine, l'entretien ménager, la buanderie et l'admission.

Comme l'a souligné le Dr Denis Métivier, "la situation financière de la Fondation Aube Nouvelle est saine et malgré les années difficiles que nous traversons, le bilan se termine par un surplus des revenus sur les dépenses pour une troisième année consécutive". L'Aube Nouvelle emploie 11 personnes à temps régulier.

En plus d'accueillir des personnes âgées, la Fondation Aube Nouvelle peut recevoir des groupes pour conférences, congrès, conventuels, rassemblements qui sont attentifs à la promotion humaine et chrétienne des participants, et privilégier également le ressourcement spirituel en organisant des retraites selon les besoins des destinataires.

Il y a lieu également de réserver des fins de semaine pour tenir des rencontres dans l'ancien séminaire de Saint-Victor de Beauce.

L'Aube Nouvelle ne sert pas seulement aux personnes retraitées de la Beauce, souligna l'abbé René Bail-

largeon, car elle y accueille des gens venant de différentes régions du Québec et même du Manitoba.

### Les travaux projetés

Cette subvention de \$250,000 va permettre à la Fondation Aube Nouvelle de procéder à l'aménagement d'une quinzaine de nouvelles chambres dans la partie de l'aile ouest de l'ancien séminaire de Saint-Victor, puis de réparer et peindre toutes les fenêtres extérieures de cette vaste bâtisse.

Aussi, on procédera au recouvrement des planchers des trois étages supérieurs de l'aile ouest et le dortoir du 5<sup>e</sup> étage de l'aile est sera transformé.

Le gymnase subira des transformations, le système de chauffage sera amélioré afin d'avoir un meilleur service pour les étages supérieurs, une salle de conditionnement physique sera aménagée et des travaux de réparation seront effectués dans la cour et le terrain de stationnement.

Selon le Dr Denis Métivier, "tous ces projets devraient créer une quinzaine d'emplois pour quatre à six mois et trois emplois permanents à mesure que les chambres seront occupées".

## Grandes fêtes en 1983 pour les 100 ans de Saint-Odilon

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-ODILON — En 1983, la paroisse de Saint-Odilon-de-Cranbourne, localité sise à quelque 70 kilomètres au sud-est de Québec, dans la circonscription de Beauce-Nord, soulignera d'une façon particulière le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Des activités auront lieu tout au long de l'année et ce sera entre le 22 et 31 juillet que ce centenaire connaîtra son point culminant, a déclaré au SOLEIL, M. Sébastien Rancourt, président du comité central des fêtes du centenaire de Saint-Odilon.

L'ouverture officielle des fêtes du

centenaire de la paroisse de Saint-Odilon, reconnue comme étant un centre agricole, est prévue pour le dimanche 2 janvier, dans le cadre d'une messe spéciale en costumes d'époque.

Il y aura également dévoilement de l'emblème, des armoiries et le chant du centenaire, suivi d'un banquet, d'une partie récréative en après-midi et d'une soirée paroissiale à l'époque.

Les dates du 21 janvier au 5 février ont été retenues pour la présentation intensive des activités du Carnaval d'hiver d'époque.

Le 6 mars a été réservé pour la course de motoneiges, le 19 mars ce sera la veillée de la Saint-Patrice en hommage aux familles irlandaises, le mois de mai a été réservé pour une Semaine de l'école, le 8 mai sera la fête des mères et en juin la Fête-Dieu d'époque.

De plus, ce sera le 22 juillet qu'on procédera au lancement d'un livre racontant l'histoire de Saint-Odilon sur une période de 100 ans, dont la population actuelle est d'environ 1,650 âmes.

Pour la période intensive du 22 au 31 juillet, les principales activités inscrites pour souligner le centenaire de fondation de la paroisse de Saint-

Odilon sont celles: d'un tournoi régional de balle-molle, les retrouvailles, Journée de l'âge d'or, pique-nique familial dans le cadre d'une Journée pour les enfants, puis des Journées pour les fermières, l'artisanat et l'agriculture, ainsi que le défilé du centenaire.

Pour assurer le succès de ces fêtes, a souligné M. Sébastien Rancourt, un comité central a été formé il y a près de un an et compte maintenant une dizaine de sous-comités regroupant quelque 300 personnes bénévoles.

Comme activité précentenaire, on présentera un concert de chants de Noël par la chorale de Saint-Odilon, dimanche soir en l'église paroissiale.

La paroisse de Saint-Odilon-de-Cranbourne, sise sur l'ancienne seigneurie de Watford, ne fut à ses débuts qu'une simple mission et parmi les noms des premiers colons, on relève celui de Patrick Cassidy qui selon l'histoire de cette paroisse a joué un rôle important dans les débuts de la petite colonie de Cranbourne.

Dès 1883, le révérend Georges Guy a été nommé curé de la mission Cranbourne et obtint sans toutefois rencontrer certaines oppositions, l'autorisation par l'archevêque de Québec,

Mgr Alexandre Taschereau, l'autorisation de construire en 1892 l'église actuelle.

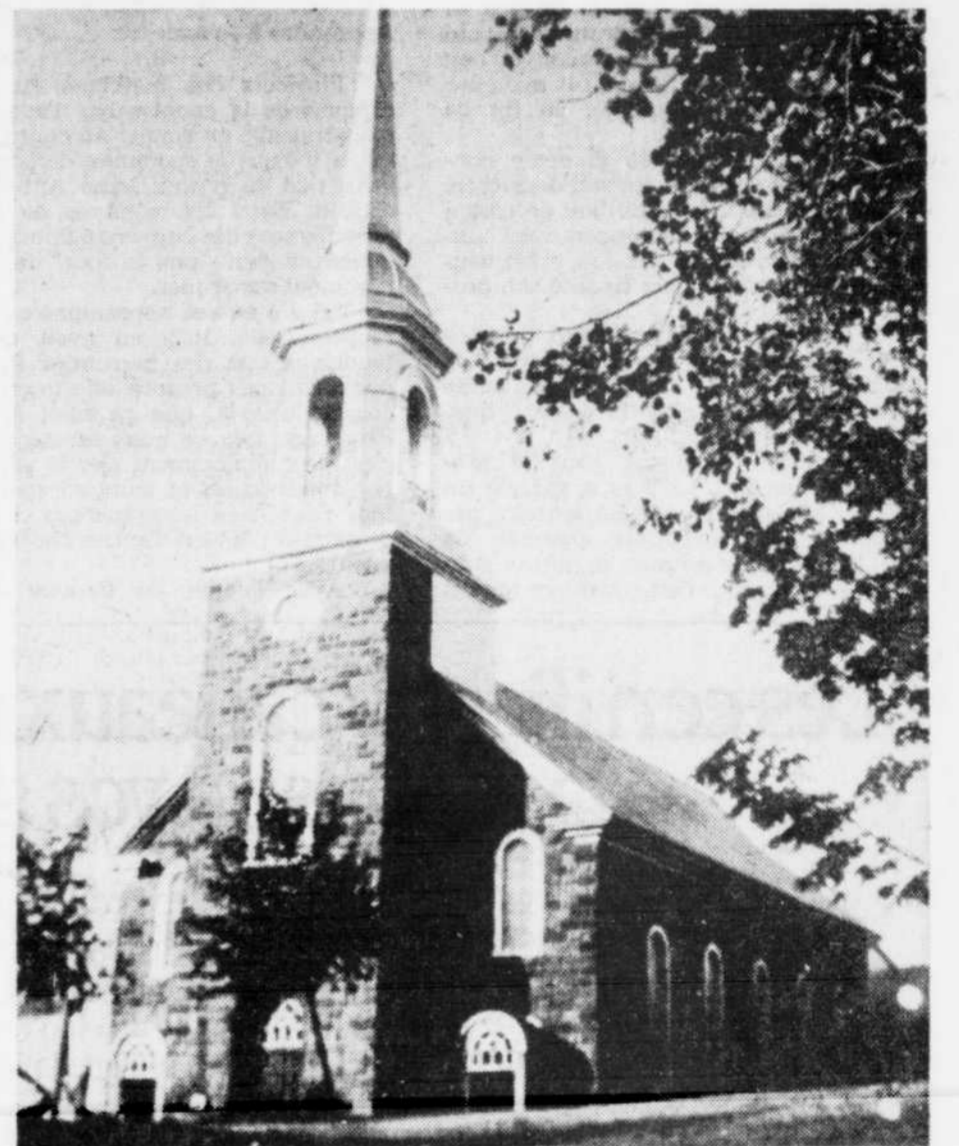
A savoir pourquoi l'on avait choisi Saint-Odilon comme patron de la mission Cranbourne, c'est que le premier desservant s'appelait Odilon Paradis, curé de Saint-Edouard-de-Frampton, localité sise à 16 kilomètres de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Le premier baptême fait à Saint-Odilon a été enregistré comme suit: Joseph, Adonis, né le 4 août 1883, fils légitime de Jean Lagueux et de Vitaline Doyon dont le parrain a été Jean-Baptiste Brun et la marraine Annie Davidson.

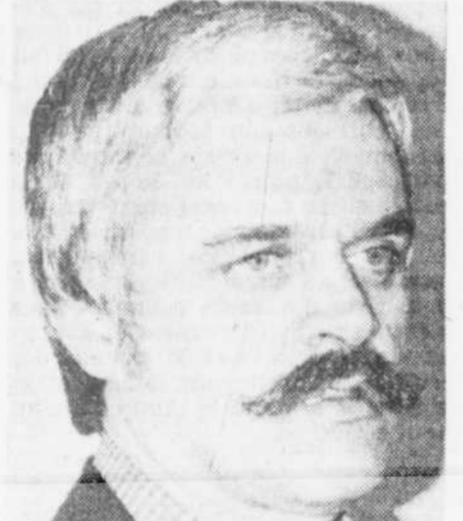
Le premier mariage date du 11 septembre 1883 soit celui de Aurélius Lessard, fils de Jean Lessard et de Lucie Maheux, qui a épousé Delasie Roy, de Sainte-Hénédine, fille de Antoine Roy et de Henriette Therrien.

De plus, d'après les registres de cette paroisse, c'est le 22 août 1883 qu'eut lieu la première sépulture à Saint-Odilon-de-Cranbourne. Il s'agit de Thomas Leclerc, époux de Dina Boulet, décédé à l'âge de 28 ans.

Actuellement, la paroisse de Saint-Odilon-de-Cranbourne a une population d'environ 1,650 habitants répartis dans près de 400 familles dont 90 pour 100 dépendent de l'industrie agricole. Le curé est l'abbé Joseph Laroche et le maire est M. Gaétan Pouliot.



L'église de Saint-Odilon de Cranbourne a été construite en 1892.



M. Sébastien Rancourt est le président du comité central des fêtes du centenaire de Saint-Odilon; cet anniversaire s'ouvrira le 2 janvier par une messe en costumes d'époque.

Plus que 10 jours de magasinage avant Noël. Je devrais me faire une liste.



AUJOURD'HUI  
Voyez le cahier publicitaire de

**RADIO SHACK**

NON DISPONIBLE DANS LES DÉPÔTS

INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION

### ENCAN PUBLIC TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT

DERNIER ENCAN DE CETTE ANNÉE

Cargaison reçue en port libre de l'Allemagne de l'Ouest suite à des événements non résolus et de biens en dispute, les tapis ne seront pas retournés au lieu d'origine et doivent être vendus aux enchères de la part des intérêts européens concernés.

A être adjugé aux plus hauts enchérisseurs, la cargaison consiste en des tapis de Perse, de Russie, de Bulgarie, d'Afghanistan, de Chine et du Pakistan.

LE JEUDI 16 DÉCEMBRE À 7h00 P.M.  
(Inspection à partir de 6h00 p.m.)  
LOEWS LE CONCORDE  
SALON LEDUC

Comptant, Master Card, Visa acceptées  
Serge L. Belec, encanteur



### VICE-VERSA GALERIE POPULAIRE

5 Place Québec  
525-9663  
ORIGINAUX  
eaux fortes, sérigraphies,  
aquarelles  
REPRODUCTIONS  
québécoises et internationales  
ENCADREMENTS  
sur mesure, métal, bois,  
montage, lamination

**MICRO-ONDES Panasonic**  
OFFRE SPECIALE **598\$**

PLATEAU ROTATIF  
Touches à effleurlement • Puissance variable de 70 à 700 w • Décongélation et cuisson automatiques • Triple mémoire • Minuterie électronique • Et beaucoup plus encore!  
Prix suggéré: 789,99\$ - Modèle NE-7820

**Nap. Boily MEUBLES INC.**  
4175, boul. Ste-Anne - 667-7851  
(un mille avant les crutes Montmorency)

Comme une seconde peau...  
les maillots longs de la collection

la perla mare

**Salon Jade**  
Place Laurier Ste-Foy

# Tadoussac 11 disparus sur le fleuve

par Lucien LATULIPPE

Onze jeunes gens européens, des gars et des filles, sont partis à bord de deux embarcations pour une randonnée sur le fleuve, au large de Tadoussac, hier après-midi, et ils manquaient à l'appel, la nuit dernière.

Selon la Sûreté du Québec, le groupe était à l'Auberge de jeunesse de Tadoussac qu'il a quittée vers 13h30. Les deux embarcations sont un voilier de 26 pieds et une chaloupe à moteur de 20 pieds. Ils devaient être partis environ deux heures.

Le service de secours maritime a pris les recherches en main, hier soir. La vedette pilote des Escoumins et le bateau marchand Le Saule ont sillonné le fleuve, mais en vain. Le brise-glaces J.-E.-Bernier devait les rejoindre au cours de la nuit.

Les recherches s'avèrent difficiles à cause de la brume et de la glace. À la Sûreté du Québec, on émet l'hypothèse que les jeunes gens ont pu trouver refuge sur une île ou quelque part sur le rivage et qu'ils n'ont pu donner signe de vie.

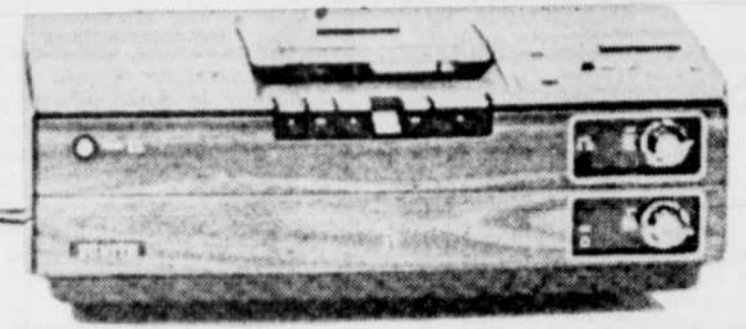
sport

# Le magnétoscope: voir venir l'adversaire



# l'adversaire

Chronique de Claude Larochelle, page C-1



LE SOLEIL

Toute l'information,  
tous les jours.

ABONNEMENT: 647-3333

# LE SOLEIL

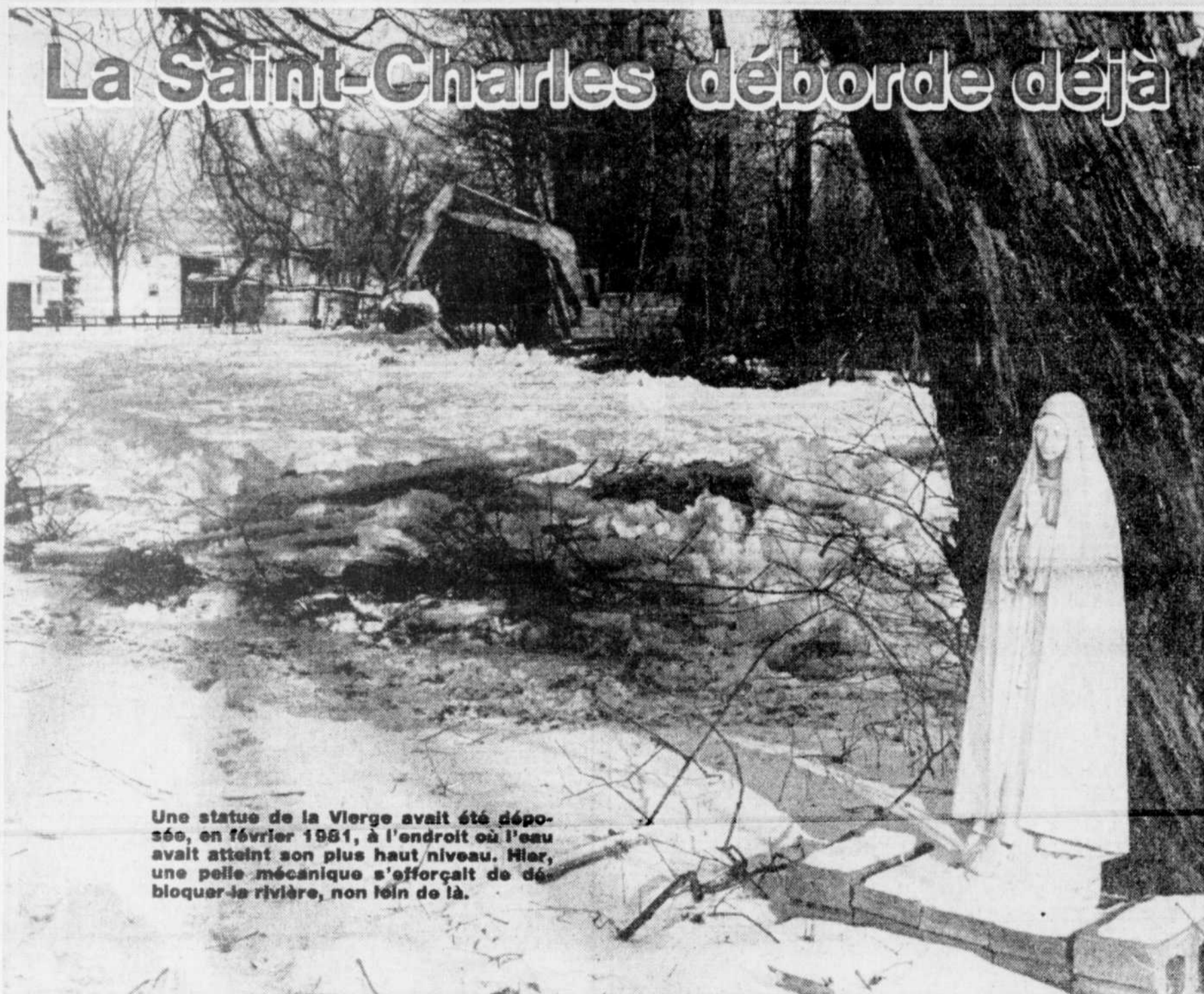
dépôts  
garantis **10** 1/2 %  
30 à 59 jours  
**FIDUCIE  
PRÊT ET REVENU**  
692-1221 626-1221

86e année, no 294  
54 pages 5 cahiers

QUÉBEC, MARDI 14 DÉCEMBRE 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10  
iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec **35¢**

# La Saint-Charles déborde déjà



Une statue de la Vierge avait été déposée, en février 1981, à l'endroit où l'eau avait atteint son plus haut niveau. Hier, une pelle mécanique s'efforçait de débloquer la rivière, non loin de là.

par Michel TRUCHON

Fait extrêmement rare au début de l'hiver, la rivière Saint-Charles a commencé à déborder, hier matin, menaçant à nouveau la cinquantaine de maisons durement touchées par la grande inondation du printemps 1981 dans le quartier Les Saules.

Cette crue inattendue a jeté l'émoi parmi les citoyens de-

meurant dans le secteur près du boulevard Père-Lelièvre, non loin du boulevard Masson. Pour une demi-douzaine d'entre eux, la crainte l'a emporté et ils ont abandonné leurs maisons, hier matin, pour se réfugier chez des amis.

"Il ne faudrait pas que le désastre de février 1981 se reproduise..." disait hier le propriétaire d'une maison de quatre

logements, M. Gilles Moisan.

Ce citoyen de la rue Saint-Léandre a vu l'eau monter soudainement, tôt hier matin, peu de temps après que la glace qui s'était formée sur la rivière au cours des précédentes 24 heures se soit brisée et ait été emportée par le courant.

Ces morceaux de glace ont formé un embâcle un peu plus bas, à l'endroit où la rivière forme une

boucle, du côté sud du boulevard Père-Lelièvre. Les glaces provenant de l'amont ont buté contre cet obstacle et ont refoulé plusieurs milliers de pieds plus haut dans le courant. L'eau a immédiatement commencé à monter, envahissant

autre texte, page A-3

Voir page A-2, ST-CHARLES

Davie

# Signature du contrat vendredi

par Denis ANGERS

L'affaire est dans le sac, aux chantiers maritimes Davie de Lauzon. Avec en poche copie du protocole d'entente ratifié hier matin avec le syndicat des 2.400 travailleurs de l'entreprise, la direction de Davie s'est rendue aujourd'hui à Ottawa pour finaliser le contrat de construction du

traversier-rail Gulfspan, un contrat de \$122 millions.

Au programme de cette rencontre avec les autorités de CN Marine: la préparation du document définitif engageant les parties, document qui devra être soumis à l'approbation finale du Conseil du trésor fédéral dès

Voir page A-2, DAVIE

A l'université Laval

# Une agression qui se révèle un mensonge

Il n'y a pas eu de tentative de meurtre, mercredi dernier, dans le bosquet du pavillon Lacerte sur le campus de l'université Laval. Il s'agit plutôt d'une tentative de suicide.

Le communiqué émis par le service de la police de Sainte-Foy, hier, ajoute que l'infirmière de 44 ans, dont le nom n'a pas été dévoilé, repose sous observations médicales et qu'elle avait confirmé les résultats de l'enquête policière qui mettait en doute la possibilité d'une tentative de meurtre dans cette affaire.

D'ailleurs, l'enquête n'a pu établir aucune preuve quant à l'endroit où s'était déroulé l'événement en question et tout laisse croire que l'incident n'a pas eu lieu sur le campus de l'université Laval, ce qui expliquerait

pourquoi les recherches, même avec des chiens pisteurs, n'avaient permis de relever aucune trace de sang dans le bosquet désigné auparavant.

Rappelons que, vers 23h30 mercredi dernier, l'infirmière s'était présentée au CHUL et qu'elle portait deux blessures à la gorge. La plaignante a prétendu qu'elle avait été attaquée par un individu qui lui avait donné deux coups de couteau.

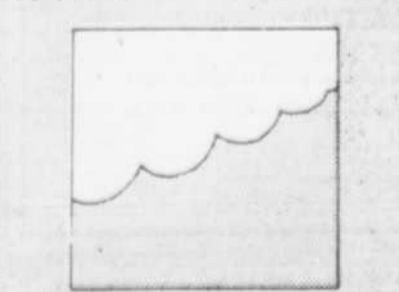
La blessée aurait de plus raconté à la police que l'attentat était survenu vers 18h30 et qu'elle était restée évanouie trois heures. Reprenant place dans son auto garée à Place Sainte-Foy, elle s'était rendue elle-même au Centre hospitalier de l'université Laval.

## Sommaire

Annonces classées

D-8 à D-12  
Arts et spectacles B-4 et B-5  
Bandes dessinées C-4  
Bridge D-12  
Carrières et professions D-6  
Décès D-13  
Economie-finances D-1 à D-4  
Editorial A-12  
Feuilleton B-6  
Horoscope D-10  
Information régionale

A-6 à A-8  
Loteries A-2  
Météo D-8  
Monde B-1, B-2, D-5 à D-7  
Mot mystère D-9  
Mots croisés D-11  
Où aller à Québec B-6  
Page des lecteurs A-13  
Page documentaire A-1  
Sport C-1 à C-7  
Télévision B-4



Généralement nuageux par temps, le maximum allant jusqu'à moins 6.

détails, page D-8

# Tylenol Le suspect no 1 est capturé

NEW YORK (d'après AFP, AP et UPI) — James Lewis, qui avait un moment été considéré comme le "suspect numéro un" dans l'affaire des empoisonnements au Tylenol de Chicago, a été arrêté hier après-midi à New York et un juge a ordonné sa détention sous une caution de \$5 millions en attendant une autre comparution le 23 décembre.

Lewis, qui était activement recherché depuis plusieurs semaines par les autorités fédérales, s'est fait mettre la main au collet dans l'annexe de la bibliothèque municipale de New York, à l'angle de la 40e Rue et de la 5e Avenue. Il avait été reconnu par un employé de la bibliothèque sur la base du signalement d'un avis de recherche. Il a été arrêté sans difficulté par deux agents fédéraux vers 14h alors qu'il était en train de lire, a déclaré M. Kenneth Walton, adjoint au directeur du FBI (sûreté fédérale).

"Il n'a offert aucune résistance et a admis son identité", a expliqué M. Walton en conférence de presse tout en notant que Lewis n'était pas armé.

"Il n'y a aucune preuve qui le lie directement aux meurtres au Tylenol, a dit M. Walton. Il a indiqué que Lewis sera accusé d'extorsion et d'avoir fui pour éviter des poursuites.

Malgré l'affirmation de M. Walton selon laquelle Lewis avait admis son identité, ce dernier a refusé de

décliner son identité lors de son interpellation plus tard dans la journée d'hier. La caution a été fixée à \$5 millions, et une autre audition est prévue pour le 23 décembre.

Bien que l'on ignore l'endroit où vit la femme de Lewis, Leann, on pense qu'elle se trouve toujours dans la région de New York.

Sept personnes dans la région de Chicago sont mortes entre le 29 septembre et le 1er octobre après avoir pris des capsules de Tylenol extra-fort contenant du cyanure. Personne n'a été arrêté en rapport avec les empoisonnements.

Lewis, âgé de 36 ans, avait été accusé à la mi-octobre d'avoir tenté d'extorquer \$1 million à Johnson and Johnson, la compagnie mère du fabricant de Tylenol, MacNeil Consumer Products Co.

La lettre demandait que l'argent soit envoyé par la poste dans un compte inactif d'une banque de Chicago. L'auteur affirmait que d'autres empoisonnements se produiraient si l'on ne se conformait pas à sa demande.

Au cours de l'enquête, Lewis avait été considéré comme le principal suspect pendant un temps, mais les enquêteurs avaient indiqué par la suite n'avoir aucune preuve qu'il ait fait autre chose que d'essayer de profiter de l'affaire du Tylenol.



James W. Lewis, à droite, a été arrêté à New York, hier. Il était recherché dans l'affaire Tylenol.

# John Glenn part favori

WASHINGTON (Reuter) — Des conseillers du président Ronald Reagan ont eu la malencontreuse idée de demander à un ordinateur de la Maison-Blanche de prévoir le résultat des élections présidentielles américaines de 1984, a déclaré hier M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche.

Verdict de la machine: le président Reagan serait battu par M. John Glenn, ancien astronaute et sénateur démocrate de l'Ohio.

Réaction de la Maison-Blanche: les conseillers ont été rappelés à l'ordre, car ils n'étaient pas autorisés à utiliser l'ordinateur pour effectuer une étude politique. De toutes façons, le président Reagan a rejeté ces conclusions.

Le porte-parole n'a pas précisé si l'ordinateur avait été soumis à un lavage de mémoire...

## Entente à l'Évangéline

MONCTON (d'après PC) — Une entente est intervenue, hier, au quotidien "L'Évangéline", de Moncton, fermé depuis le 27 septembre, entre le conseil d'administration de l'imprimerie acadienne et le syndicat des imprimeurs acadiens.

Selon le président du conseil d'administration, M. Simon Bujold, et celui du syndicat, M. Maurice Thériault,

les deux parties se sont entendues pour travailler conjointement à la préparation d'un projet de réouverture.

Le conseil d'administration s'est aussi engagé à inviter les institutions acadiennes à une réunion d'ici quelques jours afin de discuter des solutions envisagées pour assurer la survie et la durabilité du quotidien.

## ST-CHARLES

(Suite de la première page)

les terrains riverains, du côté ouest de la rivière.

### Situation sérieuse

"Ça n'est pas beau..." a commenté, hier, un observateur d'Environnement Québec, précisant que la situation était très sérieuse. Au milieu de la matinée la ville a envoyé des équipes et une première pelle mécanique pour dégager la rivière. Hier après-midi, une deuxième pelle mécanique était à l'oeuvre et on espérait que les deux machines auraient réussi à enlever suffisamment de glace pour que l'embâcle lâche.

Déjà, ces travaux ont donné des résultats puisque le niveau de l'eau s'est stabilisé en matinée et que dans l'après-midi il avait légèrement baissé. Le creusage devait reprendre ce matin.

L'une des craintes des spécialistes était que le frasil, que l'on voyait s'engouffrer sous la couche de glace, en amont, ne rencontre lui aussi un obstacle et que cette sorte de glace pilée ne forme à son tour un bouchon, faisant monter le niveau de l'eau.

Pour Urgence-Environnement, qui participe à l'opération à titre d'observateur et de conseiller, il n'est pas question d'utiliser la dynamite pour faire sauter l'embâcle.

Le dynamitage, à la suite des décevantes expériences du prin-

temps dernier, serait d'ailleurs définitivement écarté comme solution de déblocage le printemps prochain. Il serait remplacé par une méthode moins violente et moins bruyante mais tout aussi efficace.

À la fin de l'hiver, on compte en effet mettre à l'essai une méthode de coupe de la glace, qui permettrait de pratiquer des fissures dans les couvercles de sorte que ceux-ci décollent au dégel.

### Peu profonde

Tous ces travaux ne satisfont cependant pas les propriétaires riverains qui prétendent que la seule solution serait de creuser le lit de la rivière, de sorte qu'elle retrouve son débit d'antan.

Les gens demeurant à cet endroit depuis longtemps se souviennent que la Saint-Charles, dans le secteur Les Saules, avait plus de cinq pieds de profondeur. Aujourd'hui, près du pont du boulevard Père-Lelièvre, c'est à peine si elle atteint deux pieds de creux. Ce sont les inondations du printemps qui charrient boue et débris qui ont apporté ces alluvions ayant réduit de plus de moitié la profondeur de l'eau.

La crue d'hier a fait renaître le désir des gens du coin d'entreprendre une action pour faire bouger les autorités. C'est ainsi qu'un projet d'assemblée circulait, hier, pour réunir tous les intéressés et discuter du problème jugé par plusieurs comme un danger constant.

## Péquistes dissidents

MONTRÉAL (PC) — Un certain nombre d'associations régionales et d'associations de circonscriptions du Parti québécois dénonceront aujourd'hui la loi 105, au cours d'une conférence de presse dans la Métropole.

Cette loi, qui semble de plus en plus diviser le PQ, sera dénoncée à l'instigation de l'association péquiste de Laurentides-Lanaudière qui a pris l'initiative de convoquer les journalistes pour exprimer sa dissidence et "déplorer publiquement que le gouvernement soit allé trop loin."

Cette région regroupe les associations de 10 comtés, soit Argenteuil, Berthier, Deux-Montagnes, Groulx, Joliette, L'Assomption, Labelle, Prévost, Rousseau et Terrebonne.

Les péquistes de cette région tentaient hier soir de recueillir l'appui de plusieurs autres associations, dont certaines se réunissaient en soirée pour étudier la situation.

## DAVIE

(Suite de la première page)

jeudi. Si tout va bien, espère le vice-président Marcel Lafrance, de Davie, tout devrait être réglé vendredi prochain. Ce qui permettra au chantier de Lauzon de rappeler les équipes techniques chargées de la préparation des devis au tout début de 1983.

L'optimisme de M. Lafrance, qui affirme tout de go qu'"avec ce contrat, nous venons de sauver la Davie en tant que gros chantier naval", est d'ailleurs partagé au cabinet du ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin. "Tout fonctionne normalement dans ce dossier maintenant, posait hier M. Richard Beaulieu. Et nous n'avons qu'à réunir les parties — Davie, CN Marine et Transports Canada — pour apporter la note finale à l'entente globale."

Ce qui sera fait sous peu, estime M. Beaulieu, compte tenu du "geste positif" qu'ont posé les travailleurs en acceptant de voir fixés à 6 et 5 pour 100 leurs augmentations salariales, pour les années 1984 et 1985.

### Un contrat opportun

Visiblement soulagé par le dénouement du scrutin de dimanche, le vice-président Lafrance estime que le contrat de construction du Gulfspan "est plus important que les \$122 millions impliqués". En fait, pose-t-il, les

chantiers Davie risquaient de perdre leur statut de constructeur majeur, en même temps que leur personnel spécialisé.

Pour la région de Québec, ce risque aurait pu avoir des conséquences désastreuses, comparables à l'exode des cerveaux qui avait frappé le secteur de l'avionnerie canadienne il y a 25 ans, au lendemain de l'abandon du programme Arrow. Car, confiait un observateur au SOLEIL hier, "sans le Gulfspan, Davie risquait de se retrouver ravalé au rang de constructeur de chaloupes".

L'heureux dénouement de ce dossier permettra donc aux chantiers de la Rive-Sud de ramener leurs effectifs à un niveau intéressant à l'automne 1983. Au total, ce sont quelque 1.600 travailleurs qui oeuvreront en effet sur ce navire, et ce, pour une période de 18 mois. La construction du Gulfspan permettra également à la Davie de développer un savoir-faire dont elle pourra se prévaloir, advenant une reprise du marché de la construction navale. Un marché actuellement singulièrement engorgé, en raison notamment du ralentissement de l'exploration et de l'exploitation pétrolières.

## le mot du jour

### Tiraillements

Pour qu'il y ait conflit, il faut plusieurs éléments ou sentiments contraires, qui s'opposent. Il est donc obligatoire d'employer le pluriel dans les expressions "conflit d'intérêts", "conflit de passions", etc.

Pierre BELLEAU



### Accident

Blessée lundi à la jambe droite à la suite d'un accident de voiture, l'actrice américaine Katharine Hepburn, 73 ans, a été hospitalisée. Elle avait perdu le contrôle de sa voiture lorsqu'elle roulait sur une route enneigée dans le sud-est du Connecticut où elle possède une résidence. Une amie qui se trouvait avec elle a également été blessée à l'épaule. Les deux femmes ont été transportées à l'hôpital de Hartford, où les responsables ont refusé de donner des précisions sur la gravité de la blessure de la vedette.

## Les utilisatrices de "DES" invitées à subir des examens

MONTRÉAL (d'après PC) — Les femmes qui, entre 1941 et 1971, ont absorbé en cours de grossesse un médicament à base d'œstrogène appelé le "DES" devraient subir un examen médical afin de dépister d'éventuels signes de cancer.

C'est la mise en garde faite, hier, par le ministère de la Santé et du Bien-être, qui a de plus consacré \$20,000 à la mise en oeuvre d'une campagne d'information sur le "DES" dans la région montréalaise.

On soupçonne ce médicament — le diéthylstilbestrol, que les médecins ont cessé de prescrire aux femmes enceintes depuis 1971 — d'avoir provoqué de graves difficultés à long terme non seulement sur les femmes à qui on l'avait prescrit mais également sur leur progéniture.

Il est donc devenu important que les enfants de ces mères subissent des examens médicaux, croit le ministère.

L'alarme avait été sonnée, il y a quelque temps, par un groupe de pression de Montréal, le "DES-Action-Canada", dirigée par Mme Shirley Simand et sa fille, Harriet.

Toute cette affaire a commencé lorsque Harriet, alors âgée de 21 ans, a appris, l'an dernier, qu'elle était atteinte d'une forme rare de cancer du vagin.

Des examens médicaux subséquents ont permis de faire le lien entre cette maladie et le "DES", par sa mère au cours de sa grossesse, en

1959. A cette époque, le médicament était prescrit aux femmes qui risquaient de faire des fausses-couches.

Les Simand ont alors entrepris des démarches afin de lancer une campagne d'information pour permettre de retracer toutes les femmes ayant absorbé le médicament afin de dépister un éventuel cancer, ainsi que d'autres problèmes de santé provoqués par le "DES".

Pour sa part, Santé et Bien-être Canada évalue qu'avant 1971, de 200,000 à 400,000 Canadiennes auraient pris régulièrement du "DES", principalement dans les régions de Montréal et de Toronto.

Grâce à l'argent d'Ottawa, "DES-Action-Canada" créera un organisme à but non lucratif dont le rôle sera de planifier et de mener la campagne d'information.

Selon Mme Simand, outre le cancer, le "DES" peut provoquer d'autres maladies ou malformations du système reproductif chez les enfants des deux sexes.

### LA QUOTIDIENNE

(tirage de lundi)

1-2-6-6

Numéro Boni:

535639

Informations: 643-8990

# NOËL CHEZ SIMONS

les meilleures idées-cadeaux viennent toujours dans une boîte simons!

**jupe et chemisier tuxedo**

jupe droite en laine peignée dans un choix de noir, taupe, bourgogne ou gris accompagnée du chemisier tuxedo blanc. deux achats spéciaux à la contemporaine, **59.95** chacun. 8 à 16.

**robe de chambre en ratine**

en couleurs vives de fuchsia, bleu cadet, or ou blanc, choisissez cette robe de chambre faite spécialement pour nous en fine ratine coton et polyester, encolure et poignets surpiqués. p.m.g. 45.00 à la guépière. demandez votre boîte-cadeau...

**les gants en cuir pécarisé**

gants en cuir très souple avec perforations ultra-fines à la façon du cuir de pécar véritable. doublure de tricot. offrez-le en noir, bourgogne, gris, beige, taupe. 6 1/2 à 8. une valeur exceptionnelle au rayon des gants **21.95**, demandez votre boîte-cadeau.

**le col roulé « Medico »**

pour pratiquer tous les sports, le col roulé « Medico » en pur coton... offrez-le en blanc, écru, bleu, rose, rouge. xp.p.m.g. 29.00

place ste-foy et galeries de la capitale ouvert tous les soirs jusqu'à 21 hres. samedi inclus.

## la maison SIMONS

québec ouvert tous les soirs jusqu'à 21 hres. samedi jusqu'à 18 hres.

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

DATE LIMITE 15 DECEMBRE, LIVRAISON 50 KM MAX.

LES VOILIERS ANDRÉ MARTEL

LE PERE NOEL LIVRERA CHEZ VOUS LE 25 DECEMBRE UN LASER OU LASER II, 83 (PRIX PRE SALON NAUTIQUE)

Laser Radial Laser Jumbird

avec Blada avec Sprint avec Shell

LES VOILIERS ANDRÉ MARTEL 4252 RUE ST FELIX, CAP ROUGE, QUEBEC, G5A 9S24

# LES RÉGIONS



L'ancien hôpital de Saint-Jean-Port-Joli a été transformé en immeuble de 19 logements.

## Saint-Jean-Port-Joli Des gens âgés gèrent une coopérative d'habitation

par Pierre ASSELIN  
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Une coopérative d'habitation, fondée par des citoyens de Saint-Jean-Port-Joli âgés de 60 ans et plus, a vu ses efforts couronnés, quand l'ancien hôpital du village, reconverti en immeuble de 19 logements, fut inauguré au cours d'une cérémonie, en fin de semaine.

Il ne s'agit pas de la seule coopérative de ce type, d'ailleurs, dans cette région puisque la Côte-du-Sud en compte bientôt quatre. La coopérative "l'Accueil", de Saint-Jean-Port-Joli, est la deuxième, toutefois, à avoir finalisé son projet.

Les travaux auront coûté près de \$700,000 et ont été possibles grâce à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et à la Société québécoise d'habitation (SHQ).

La SCHL a fourni, sous le programme Parell, \$71,250 et a garanti un prêt de \$620,472. La société fournira par ailleurs une subvention annuelle de \$104,848 pour rembourser le prêt et subventionner les plus défavorisés en termes

de revenus. La SHQ a pour sa part accordé, dans le cadre du programme Logipop, la somme de \$57,500 pour les travaux.

### Apprendre à 60 ans

Plusieurs des membres du comité exécutif de la coopérative n'avaient jamais travaillé en comité au cours de leur vie, a indiqué la secrétaire de la coop et initiatrice du projet, Mme Anette Gaudreault. Tous les membres de la coopérative sont des citoyens à faible revenu, et ils ont "vite pris le tour" faisait-elle fièrement remarquer.

"Il y a eu des oppositions au projet, rappelle-t-elle. Il y en avait qui prétendaient que des personnes âgées ne pouvaient pas prendre une organisation comme celle-là, que ça allait être trop d'ouvrage, que ça nous écraserait. Mais c'est de complètement nier la valeur des personnes âgées et leurs connaissances. Moi, j'ai 67 ans, je ne suis pas en danger de mort et j'ai bien d'autres choses à faire avant."

Avec l'appui du Groupe de res-

sources techniques en habitation de Montmagny et l'expérience de Mme Gaudreault en coopération, domaine qu'elle connaît bien, les "novices" ont mené leur bateau à bon port. La secrétaire reconnaît d'ailleurs en avoir appris beaucoup sur la bureaucratie gouvernementale et serait même prête à se rembarquer tout de suite dans un autre projet semblable si l'occasion se présentait. "On se déniaise...", lance-t-elle en riant.

Malgré les hésitations du départ, la coopérative a reçu un appui exceptionnel du milieu, a-t-elle reconnu. La coop compte aujourd'hui 91 membres qui ont investi pour aider au financement du projet. Il a cependant fallu vendre l'idée, parce qu'il y avait également un autre projet pour démolir l'hôpital afin de construire un parc. "Tu jettes pas ça à terre pour aller jouer dans l'herbe", estimait Mme Gaudreault. La bâtisse n'avait que 40 ans.

Grâce à la coop, 25 personnes âgées ont trouvé à se loger. 14 d'entre elles étaient des personnes seules qui se disent maintenant rassurées par la présence d'autres personnes près d'elles.

## Relance de la scierie Price Le syndicat: non à la participation

par J.-Claude PAQUET

PRICE — Le Syndicat national de l'industrie du bois de Price (CSN) a rejeté hier, au cours d'une assemblée qui s'est terminée aux petites heures de la nuit, toute idée de participation à un projet de relance de la scierie de Price.

Dans la résolution adoptée à cet effet, le syndicat reconnaît à ses membres le droit d'investir dans cette entreprise, mais strictement à titre individuel, comme citoyen.

Ce revirement inattendu n'empêche pas la poursuite du projet formulé par le comité tripartite, conjointement avec l'Association nationale des industriels du bois de sciage (ANIBS), mais jette quand même une douche d'eau froide, sur le projet tel que le maire de Price, M. Rosaire Ouellet, l'avait annoncé un peu plus tôt dans la journée.

Rappelons qu'après l'annonce en novembre dernier de la fermeture de la scierie Abitibi-Price, on avait annoncé la signature d'une entente selon laquelle Abitibi-Price vendait ses actifs à la firme Deniso Lebel Inc., de Rivière-du-Loup, si le ministre de l'Énergie et des Ressources consentait à transférer à ce dernier les garanties d'approvisionnement.

Peu de temps après cette annonce, la population de Price et plus particulièrement les travailleurs ont manifesté l'inquiétude que Deniso Lebel achète les actifs de la scierie pour une bouchée de pain (\$100,000) dans le seul but d'approvisionner ses trois autres scieries.

### Scénario

Dans les jours qui suivirent, un comité tripartite, composé de représentants du syndicat, du comité de survie de Price et de la municipalité, se joignit à l'ANIBS pour formuler un projet de scierie coopérative.

Les événements se bousculant, Deniso Lebel Inc. déclarait qu'elle avait l'intention d'investir \$8 millions dans la modernisation de la scierie et qu'elle pouvait assurer du travail pour une centaine de travailleurs.

Entre-temps, le MER accordait un délai jusqu'au 8 décembre au comité tripartite et à l'ANIBS, pour présenter un projet de relance. Le projet fut

déposé dans les délais prévus mais n'avait pas encore été transmis dans le détail au syndicat.

Pendant ce temps, la firme Deniso Lebel s'était installée dans la scierie et faisait en quelque sorte son lobbying auprès des travailleurs.

L'assemblée d'hier soir fut convoquée à la demande d'une dizaine de membres du syndicat, qui semblaient s'inquiéter de l'activité partisane de leur bureau exécutif pour le projet de type coopératif.

L'assemblée a d'ailleurs commencé de manière passablement tumultueuse. Les dirigeants du syndicat ont cependant expliqué qu'ils avaient invité les proposeurs des deux différents projets, mais que Deniso Lebel, qui avait quitté en douce les locaux de la scierie vendredi dernier, n'avait pas daigné se présenter à cette assemblée.

C'est avant d'entendre les représentants de l'ANIBS que les quelque 150 syndiqués présents ont adopté à la très grande majorité sinon à l'unanimité, la résolution signifiant que le syndicat ne s'engage d'aucune façon dans un projet à participation financière.

### Le projet

Tel que présenté, le projet de l'ANIBS vise une modernisation de l'usine au coût de \$4,850,000, pour une production annuelle de 40 millions de pmp, ce qui donnerait de l'emploi à quelque 100 à 120 travailleurs en usine pendant une période de 10 mois et impliquerait quelque 150 travailleurs en forêt, sans compter le camionnage.

Le projet fut présenté avec plans à l'appui, et l'on a précisé dans la présentation que l'on prévoyait une rentabilité dans les trois ans. La participation financière prévue était de 50 pour 100 pour l'ANIBS, 35 pour 100 pour les travailleurs et 15 pour 100 pour la population.

On a convenu que des aménagements étaient possibles, et qu'en raison de la résolution du syndicat, il était possible d'indiquer plutôt 50 pour 100 pour la population, ce qui engloberait les travailleurs désireux d'investir. Les représentants de l'ANIBS ont cependant fait savoir qu'ils seraient parfaitement disposés à assumer la totalité de l'investissement, mais que leur proposition visait à se conformer à une volonté gouvernementale. On a affirmé également que l'usine pourrait rouvrir ses portes dès le début de l'automne 1983.

## Le Prix de la famille à un groupement de Kamouraska

MONTREAL — Le Comité des conjoints de Kamouraska a remporté, hier, le "Prix de la famille 1982", pour avoir fait preuve de solidarité familiale dans une situation de crise.

Le prix doté d'une bourse de \$1,000, et créé l'an dernier par la Fédération des unions de famille pour revaloriser le rôle de la cellule familiale dans la société, a été remis hier à Montréal à Mme Lorraine Fortin-Thérault, par le ministre responsable de la politique familiale au Québec, M. Denis Lazure.

C'est à la suite d'un lock-out déclenché le 13 octobre 1981, puis d'une fermeture temporaire de l'usine de la Tannerie canadienne Inc., de Saint-Pascal de Kamouraska, le 24 décembre dernier, que le comité des conjoints a été formé. La distinction de la famille 1982 lui a été décernée pour avoir aidé moralement et financièrement les familles des 70 travailleurs durement touchés par le conflit de travail.

De fait, c'étaient 33 familles d'un à neuf enfants, ainsi que 26 couples et quelques célibataires,

qui se sont retrouvés privés de leur gagne-pain par le long litige.

Face aux nombreuses difficultés financières et psychologiques résultant d'une situation qui s'éternisait, le comité des conjoints s'est mis à l'oeuvre pour remédier aux aspects les plus pénibles. Il a fait appel au sens de solidarité des familles. Il a suscité chez elles une volonté de prise en charge conjointe et collective de leur situation économique tant familiale, professionnelle que sociale. Le comité des conjoints a participé à toutes les étapes de la solution du problème: il a fait appel aux forces du milieu, s'est renseigné sur les secours possibles, et a soutenu indéfectuellement le moral des travailleurs. Il a cherché sans relâche à galvaniser les énergies, à mobiliser les initiatives d'entraide, pour faire face avec dignité à cette situation de crise. Cette leçon de courage et de ténacité que le comité des conjoints a servie à ses concitoyens, la Fédération des unions de familles a voulu la faire connaître aujourd'hui à tout le Québec.

## Les certificats-cadeaux de l'interurbain, la réponse à vos souhaits.

Des petits yeux clairs s'illuminent. Les joues d'une grand-maman se réchauffent. Et puis toute la famille est là autour, ils rient, ils veulent tous parler ensemble, ils sont contents... Ce moment de bonheur, c'est le cadeau que vous leur faites.

Cette année à Noël, offrez à vos parents, vos amis et vos connaissances ce qui les rend vraiment heureux. Offrez-leur la voix de ceux qu'ils aiment. Plus que tout autre cadeau, les certificats-cadeaux de l'interurbain peuvent leur apporter la joie que vous leur souhaitez.

### Procurez-vous vos certificats-cadeaux dès maintenant.

Ils sont offerts en ensemble de quatre certificats de cinq dollars chacun et sont accompagnés d'une jolie carte de souhaits.



Pour les obtenir, vous pouvez:

- 1 Appeler sans frais au **1 800 361-7695** (abonnés de Montréal: 866-1021)
- 2 Vous adresser au Service à la clientèle ou au bureau des abonnés de votre région.
- 3 Ou, pour être assuré de les avoir avant Noël, vous rendre directement à l'une de nos Téléboutiques.

\*Les certificats-cadeaux de l'interurbain sont valables au Canada et aux États-Unis.

## L'interurbain Bell



## Mesdames, venez profiter de notre VENTE FIN DE SAISON

Lot de **SOULIERS DE TOILETTE ET SPORT**

Dans les couleurs: noir, brun, rouge, taupe, gris. Très bon choix de pointures, largeurs: 2 A-B-C  
**Valeurs jusqu'à 52\$ SPECIAL**

**29<sup>98</sup>\$**



Lot de **SACS A MAIN**

Assortis à nos chaussures.  
**SPECIAL 29<sup>98</sup>\$**

Tous nos **SACS A MAIN D'AUTOMNE RABAIS DE 25%**

Toutes nos **BOTTES D'HIVER RABAIS DE 25%**

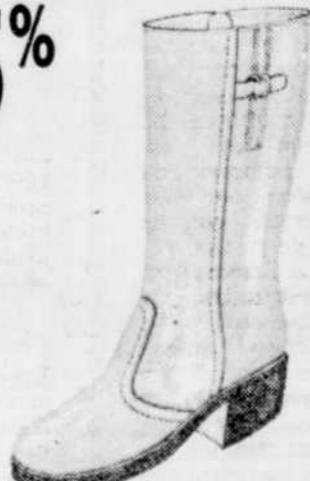
**Naturalizer - Contoura - Pajar - W. Cross**

**Bottes Contoura:** style pour jambes fortes, glissière intérieure, largeurs: B - D.

**Bottes Naturalizer:** glissez dans quelque chose de vraiment chaud... Naturalizer, une botte doublée de véritable laine d'agneau, semelle crêpe avec talon mi-hauteur fournissant une grande sécurité sur la neige et la glace. Largeurs: B - D.

Rég. CUIR 98\$ SPECIAL **73<sup>50</sup>\$**

Rég. SUEDE 88\$ SPECIAL **66\$**



POINTURES - CHOIX - SERVICE...

trois raisons d'acheter à notre boutique Naturalizer

## BOUTIQUE NATURALIZER

PLACE LAURIER, MAIL SUD — 658-7224

# LES ANNONCES CLASSÉES

# 647-3311

### A votre service



## 647-3311

de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

Pour publication le lendemain: annonces reçues avant 17h du lundi au jeudi et annonces reçues avant 16h30 le vendredi

Veillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

Frais pour un département... \$8.00  
Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu responsable des dommages qu'il pourrait subir lors de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

### index des rubriques

#### SERVICES ET VENTES

- 102—Accessoires de parterre
- 103—Activités diverses
- 106—Agences matrimoniales
- 109—Alimentation
- 112—Ambulances
- 115—Aménagement de terrain
- 118—Ameublement
- 121—Animaux
- 124—Antiquités
- 127—Appareils électriques
- 130—Argent à prêter
- 133—Argent demandé
- 137—Artisanat
- 139—Assurances
- 142—Bicyclettes
- 143—Campings
- 146—Carnaval
- 149—Chasse, pêche et sports
- 151—Chauffage/Climatisation
- 153—Coin de bébé
- 154—Conditionnement physique
- 156—Conservation d'énergie
- 157—Décoration intérieure
- 159—Déménagement-Transport
- 160—Déménagement-Transport
- 163—Dépeçage
- 165—Échanges
- 166—Équipement de bureau
- 169—Équipement de commerce et de restaurant

#### EMPLOIS

- 305—Agents
- 312—Occasion d'affaires
- 314—Offres d'emploi
- 330—Métiers et Professions
- 336—Professeurs demandés
- 342—Emplois de vente
- 348—Couples demandés
- 360—Service infirmier
- 366—Service de garderie
- 372—Service domestique de ménage
- 378—Couples demandés emploi
- 384—Demandes d'emploi
- 390—Services spécialisés

#### CHAMBRES

- \*440—Banlieue
- \*441—Beausport
- \*442—Cap-Rouge
- \*443—Champlain
- \*444—Charlesbourg
- \*445—Les Saules-Duboué
- \*446—Limoilou
- \*447—Neufchâtel-Loretteville
- \*448—Montcalm
- \*449—Rive-Sud
- \*450—Rive-Sud
- \*451—St-Foy
- \*452—St-Jean-Baptiste
- \*453—St-Roch
- \*454—St-Sauveur
- \*455—Sillery
- \*456—Vanier
- \*457—Non classifiées
- \*458—Chambres et pensions
- \*459—Chambres demandées

#### MAISONS À REVENIR

- \*520—Banlieue
- \*521—Beausport
- \*522—Cap-Rouge
- \*523—Champlain
- \*524—Charlesbourg
- \*525—Les Saules-Duboué
- \*526—Limoilou
- \*527—Neufchâtel-Loretteville
- \*528—Montcalm
- \*529—Rive-Sud
- \*530—Rive-Sud
- \*531—St-Foy
- \*532—St-Jean-Baptiste
- \*533—St-Roch
- \*534—St-Sauveur
- \*535—Sillery
- \*536—Vanier
- \*537—Non classifiées
- \*538—Maison à revenus demandés

#### MAISONS SELLES

- \*490—Banlieue
- \*491—Beausport
- \*492—Cap-Rouge
- \*493—Champlain
- \*494—Charlesbourg
- \*495—Les Saules-Duboué
- \*496—Limoilou
- \*497—Neufchâtel-Loretteville
- \*498—Montcalm
- \*499—Rive-Sud
- \*500—Rive-Sud
- \*501—St-Foy
- \*502—St-Jean-Baptiste
- \*503—St-Roch
- \*504—St-Sauveur
- \*505—Sillery
- \*506—Vanier
- \*507—Non classifiées
- \*508—Maison à revenus demandés

#### AUTRES PROPRIÉTÉS

- \*560—Maisons mobiles et préfabriquées
- \*561—Villages hors Québec
- \*562—Chalets
- \*563—Fermes
- \*564—Terrains
- \*565—Terres
- \*566—Terrains

#### COMMERCES ET INDUSTRIELS

- \*580—Bureaux
- \*581—Commerces
- \*582—Entreprises commerciales
- \*583—Locaux
- \*584—Propriétés commerciales

#### VEHICULES-MOTEURS

- \*605—Autos à vendre
- \*610—Autos à louer
- \*620—Autos demandées
- \*623—Autos
- \*625—Camions à vendre
- \*630—Camions à louer
- \*633—Camions demandés
- \*640—Pièces et accessoires d'auto et de camions
- \*645—Réparations-Entretien-Dépannage
- \*650—Garages à vendre
- \*653—Garages-Stationnement à louer
- \*660—Garage-Stationnement de marchandises
- \*663—Machinerie
- \*665—Motocyclettes
- \*670—Motocycle
- \*674—Routottes
- \*675—Routottes motorisées
- \*680—Véhicules tout-terrain
- \*685—Réparations-Entretien-Dépannage
- \*690—Yachts et bateaux
- \*695—Équipement de ferme
- \*700—Annonces dans ces rubriques sont classées par ordre alphabétique.

### MARCHE AUX PUCES

Tarif aubaine

\* 15¢ par mot pour



Tous les articles dont le prix, mentionné dans l'annonce, ne dépasse pas \$300 peuvent être offerts en vente dans cette nouvelle rubrique qui paraît tous les jours.  
\* minimum \$3.00. Toute annonce commerciale est exclue de ce tarif.

**SERVICES ET VENTES**  
100 à 290

**106 AGENCES MATRIMONIALES**

MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2097 Chapdelaine, Ste-Foy, bul. Sévigny, Tél.: 681-0149

POURQUOI ÊTRE SEULIE? Mme Adrien Laplante, Agence matrimoniale Enr. 527-7458, 523-5547

**109 ALIMENTATION**

**BOUCHERIE ST-CYRILLE ENR.**  
COUPEE ET DÉPECÉE À L'ÉPAISSEUR DÉFINIE, ÉMALLÉE, ÉTIQUETÉE, CONGÈLÉE ET DÉSÈE  
1600, ST-CYRILLE ANC.-LORETTE 872-2291  
VISA LIVRAISON GRATUITE L. PAQUET ENR.

**118 AMEUBLEMENT**

SUCCESSION, appareils ménagers, salon, cuisine, chambre, commodes, 871-7242.  
URGENT, cause décès, mobiliers salon, fauteuils, lampes, verre, table, 831-1907.

FAUTEUIL Cielo Mousseur, valeur \$1250, pour \$900, 661-3559.

LIT 54" pouces, matelas, coiffe, garde, tête en bois, 667-3334.

LIT 54" pouces, bois à dossier, 545-722-847.

MATELAS, sommiers, lits, oreillers, Simard, 833-1341.

MEUBLES pour chalet, très propres, bas prix, 928-9348.

MOBILIER cuisine merisier massif, teint, matelas neufs, 659-1539.

MOBILIER de salon, prix à discuter, 692-0902.

MOBILIER salon colonial, divan, fauteuil, meuble stéréo, 658-9879.

**121 ANIMAUX**

BRACQUE de Weimar, femelle, 150 on, inscriptible, voir 651-0754.

CANICHE pure race, femelle, 837-8436.

CARRIOLE pour cheval, 5 places, offroad, \$225, 627-0031.

CHATS persans, enregistrés, accouplements, 822-3239, 322-5866.

CHIENS de troupeau, chiens de garde, \$25, 843-0586.

CHIHAUHAU mélangé 4/5 mois, propre, \$30, 842-9667.

CHIOTS Bergers, anglais, pure race, bon prix, 1-242-7286.

CHIOTS bergers allemands, enregistrés, \$63-678.

CHIOTS bulldog anglais, pure race, enregistrés, 842-7444.

CHIOTS caniches, noirs, enregistrés, vermifugés, 1-475-9569.

CHIOTS chihuahua pur sang, enregistrés, 7 semaines, 1-475-9569.

CHIOTS Labrador croisés, 828-9752.

CHIOTS lhasa apso pur sang, enregistrés, 2 mois, 1-475-9569.

CHIOTS mélangés, mâles et femelles, 843-4542.

CHIOTS épagneul breton, lignée chamois, enregistrés, 842-9834.

CHIOTS de vendré, 5 semaines, \$25, chaque, 626-7332.

COURS de dressage gratuit avec l'achat d'un chien, 681-737.

DANOIS bleu acier, 6 mois, vacciné, cour, \$24-950, voir 683-8980.

GOLDEN retriever, chats, roquets, vermifugés, voir 831-8286.

BEAUX chiots danois, enregistrés, prix abordable, 879-3752.

PETITE chienne, 8 mois, toute élevée, douce, \$20, 661-5174.

QUARTER-HORSE Plineance, 15.3, acheteur sérieux, 683-8795.

SETTERS irlandais, enregistrés, vaccinés, 3 mois, 833-3007.

SUPERBE Pyreneans, comme Belle, 1873-6438.

TRENNERUS, chats enregistrés, mâles, femelles, 842-3776.

VOITURE pour poche genre roue, \$150, 849-2043.

Chats himalayens, vaccinés enregistrés, accouplement, 872-3910.

SALON de tonte, vendre, idéal vétérinaire, 683-8249, 658-3758.

**124 ANTIQUITÉS**

MOBILIER de chambre, mobilier de cuisine, vaisselier, mobilier de salon, 75 ans et plus, 842-5639.

TABLE rectangulaire en pin, valeur \$200, offre non négociable occasion, 842-3198 ou 681-5896.

CAISSE enregistrée National défilé 1900, bon orage, 1-266-9725, 831-9616.

DECORATIONS, meubles anciens et contemporains, 626-7772, 627-0394.

HARMONIUM bon état, offre très bien, \$350, 1-426-3155.

HORLOGE grand-père Forest-Young, 1900, 987-0993.

LE VAISSELIER moderne, restauré, superbe, voir 696-1940.

PORTES Tradition, bain toilette, poêle ancien, 825-2841.

RECAMIER, très vieux, bonne condition, 842-3114.

REPRODUCTION de meubles, directement de l'artisan, 871-6983.

**127 APPAREILS ÉLECTRIQUES**

REFRIGERATEURS, CUISINIÈRES, LAVEUSES, SECTEURS, DÉCORATEUR RÉFRIGÉRATION 842-3116.

REFRIGERATEURS, cuisiniers, laveuses, sècheuses, avec garantie, Dépanneur, Enr. Service de réparations, 681-6096.

REPARATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRICIEN, ÉLECTRICIEN GRATUIT, SERVICE B. DESPÉS ENR, 642-7785.

LAVE-VAISSELLE encastré Kenmore, bon prix, 1-242-7286, 5175, discutable, 628-8184.

REFRIGERATEURS, cuisiniers, laveuses, sècheuses, réfrig., accouplements échange, Simard 833-1341.

REFRIGERATEUR, cuisinier, laveuse, sècheuse, 2 ans, courtoisie, 800-458-8375.

ASPIRATEUR central Nordique, Plaque Bourg Royal, 626-9106.

ASPIRATEUR usagés, \$25, et plus, Plaque Bourg Royal, 626-9106.

ASPIRATEURS USAGÉS, GARANTIE, \$30, ET PLUS, 525-8119.

FAMEUX, four micro-ondes, 1000 watts, \$49.95, Carrier 837-8881.

LOCATION D'appareils électriques, Dépanneur, Enr., 681-6096.

POÊLE électrique Blomberg, 24" blanc, état neuf, \$225, 628-5837.

REFRIGERATEUR blanc, 2 portes, verticales, \$300, 849-5771.

REFRIGERATEUR Impis, 2 ans, courtoisie, 849-2322.

REFRIGERATEUR et cuisinier 30", blancs, très propres, 627-3872.

REPARATION D'appareils ménagers, service à domicile, 842-8205.

Refrigerateur, poêle, laveuse, sècheuse, 800-458-8375.

REFRIGERATEUR, poêle, congélateur, mini-laveuse, sècheuse, appareil cuisine, 651-2601.

**130 ARGENT À PRÊTER**

PROBLÈME FINANCIER. Prêt-à-tout, pré-saisie, consolidation dette, (416) 524-5214 (514) 932-2565.

**137 ARTISANAT**

HORLOGE en céramique, fait à la main, 658-4042, 872-7750.

RIDEAUX tissés pour porte-potale, et lampe tissée, \$150, voir 626-8895, 823-1379.

MACHINE à tricoter Singer modèle 360, 623-2864.

METIER neuf, 45", 57", fibres tissage, 658-0022, 681-3295.

TRICOTEUSE Singer, modèle 360, \$150, 651-5513.

**149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS**

ARCS à poulie Jennings et Bruning, 50 à 70 livres, avec accessoires, 839-5067.

DELTA-PLANE Ebevier, parfait état, 2 heures de vol, \$850, après 18h, 1-789-2269.

HALTERES York, avec banc d'exercice, \$60, 842-7872.

NOUS achetons les armes à feu usagées, avons commandé, 303-1121.

100 PIÈCES victor no.4, No.3, 623-0778.

SKIIS alpins fibre verre, bottes, état neuf, prix discuter, 829-3211.

Tous les jours, des gens recherchent ce que vous avez à offrir. Placez votre annonce immédiatement. 647-3311

**151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION**

1000 CORDES de bois franc coupé 1 on, pour consommation immédiate, 884-3631.

ATTENTION coupeurs de bois, système mobile pour couper et fendre automatiquement le bois de chauffage, capacité de 8 à 12 cordes, 800-458-8375.

ATTENTION coupeurs de bois, système mobile pour couper et fendre automatiquement le bois de chauffage, capacité de 8 à 12 cordes, 800-458-8375.

POÊLES APPROUVÉES COMBUSTION LENTE F.X. DROLET et chemins préfabriqués, VENTE ET INSTALLATION 667-1188.

BOIS ter qualité, semi-sect, épicé, merisier, hêtre, peup de bouleau, \$32, le corde, fendu, libre minimum 3 cordes, livraison rapide, 843-1599.

ANNEXE Blomberg à l'huile, propre, avec réservoir d'huile 250 litres, 641-2843 après 18h.

ANNEXE Entrepense, laque avec réservoir d'huile, 250 litres, pour \$100, livré après 18 heures 646-1688.

CA vous coûte cher d'huile? Insistez sur l'achat d'un chauffe-eau "RATRO-FI" dans votre foyer, installation gratuite, 822-1200.

CORDE 16 pouces, fendu, \$30, livre, \$29, non livré, \$28, 830, livre, \$25, non livré, 843-9710.

SYSTÈME chauffage huile: fourneau, chauffe-eau, réservoir huile, fuyau, cuivre, 663-6117.

BOIS de foyer, \$27, corde non fendu, \$35, fendu, voir 842-3303.

13 ANCIENS poêles à bois, de cuisine, 800-458-8375.

A VENDRE, bois de chauffage sec, Tél. 658-8030.

BOIS chauffage sec, merisier, érable, 16", \$40, livré, 862-0101.

BOIS chauffage à vendre, 862-0101.

BOIS de chauffage, terre qualité, sec, 1 an, 1-268-8078, 1-339-2354.

BOIS de chauffage et d'allumage, \$35, livre, 831-2729.

BOIS de chauffage sec, érable, merisier, hêtre, livré, 626-1233.

BOIS de chauffage sec à vendre, en 16" ou 4", 843-4667.

BOIS de foyer, \$27, corde non fendu, \$35, fendu, voir 842-3303.

BOIS lower, Gaudreau & Fils, 17", 16", 24", 4", livré, 831-6130.

BOIS, hêtre, érable, sec, qualité, 16"/12", fendu, livré, 843-5578.

CLIMATISSEUR 8000 BTU., \$150, 500, 823-1379.

3 PLINTHES électriques 110V avec thermostat, 626-5417.

POÊLE à bois, à vendre 831-9163.

POÊLE à combustion lente LE COULTEUR, 823-1379.

POÊLE Franklin avec fuyau 75", 843-3318.

RAMONAGE de cheminées, foyers, réparations, 663-2736.

**153 COIN DU BÉBÉ**

VÉTEMENTS maternité, bébé, accessoires et plus, 529-5838.

**160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT**

CASIERs pour entreposage de ménage, divers, \$15, et plus par mois, Assurance incluse, 647-4324.

FERAIT déménagement local et longue distance, camion benne 14 pi., 2 aides, assurance, 843-4287, 839-0802, voir 843-4287.

CHARLES Roy, transport moderne, rapide, assurances, 626-4494.

HOMME offre services, avec camion (déménagement), 628-2318.

**tarifs d'abonnements**  
**LE SOLEIL 647-3333**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h00 à 13h00.

Livraison à domicile: \$2.10 par semaine ou \$95.83 par année, 6 mois \$50.00, 3 mois \$26.74, 1 mois \$8.91. A nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Pour vos exemplaires: Téléphonez à 647-3333.

Vente au numéro, 35¢ l'exemplaire, du lundi au vendredi et 70¢ le samedi.

LIVRAISON PAR LA POSTE  
Provinces: Québec et Nouveau-Brunswick — 1 an: \$105.28; 6 mois: \$55.58; 3 mois: \$29.24; 1 mois: \$9.74.

Les autres Provinces du Canada — 1 an: \$132.82; 6 mois: \$80.67; 3 mois: \$42.45; 1 mois: \$14.15.

Pays étrangers: 1 an: \$400.50; 6 mois: \$211.37; 3 mois: \$1

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BILODEAU, Albertine**  
COLLIN, Rosaire  
DESPRES, Adèle  
FORTIN, Léopold  
GIROUX, Philippe  
GOSSELIN, Robert  
JOBIN, Robert  
LAFLAMME, Lucienne  
ODONNELL, Lucrèce  
PAQUET, Hélène  
TALBOT, Rodolphe  
TREMBLAY, Annette

**BILODEAU** (Albertine Caron) — Au Centre Hospitalier St-François d'Assise, le 12 décembre 1982, à l'âge de 72 ans et 7 mois, est décédée dame Albertine Caron, épouse de M. Gilbert Bilodeau. Elle demeurait au 17 ave. Seigneuriale, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 décembre à 11h. Départ de la

Coopérative funéraire de la Seigneurie 2150 Deblois, Giffard Ville de Beauport à 10h45, pour l'église de la Nativité de Beauport, et de là pour crémation. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et son gendre, M. Jean-Claude Bilodeau, M. et Mme Martin Bélanger (Louise Bilodeau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Joseph Caron (Juliette Bouchard), M. et Mme Léopold Caron (Pierrette Prémont), M. et Mme Philippe Caron (Jeannine Verreault), M. et Mme Lucien Caron (Jeannette Jobidon), Mlle Gertrude Caron, Mlle Claire Caron, Soeur Clémence Caron, M. et Mme Léopold Bilodeau (Angéline Racine), M. et Mme Aimé Bilodeau (Gemma Lachance), Mme Annette Bilodeau, ses petits-enfants, Sophie, Maude, Esther Bélanger, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 663-4735.

**DESPRES** (Adèle Fournier) — A l'Hôtel Dieu de Montmagny, lundi, le 13 décembre 1982, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Adèle Fournier, épouse de feu M. Amédée Despres. Elle demeurait au Foyer d'Youville, à Montmagny. Les funérailles auront lieu, mercredi, 15 décembre, à 14h. Départ de la

roissiale. Elle laisse dans le deuil sa famille M. et Mme Noël Maher (Edith Bastien), Mme Linette Bastien Delisle, de Québec, ses beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, ainsi que les religieuses et pensionnaires et le personnel du Foyer d'Youville de Montmagny.



**COLLIN** (Rosaire) — A Charlesbourg, le 11 décembre 1982, est décédé M. Rosaire Collin, musicien, époux de dame Gloria Marcon. Il demeurait au 260, 54e Rue ouest, Charlesbourg. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré mardi le 14 décembre à 14h en l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère Mme Yvonne Collin, ses enfants, gendres et belles-filles Mario (Lynne St-Jacques), Viviane (Luc Gendron), et Philippe, sa soeur Mme Laurette Perron, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. Gabriel Collin, M. et Mme Léo Collin (Pierrette Denis), M. et Mme Maurice Collin (Jeannette Paradis), M. Gérard Collin, M. et Mme Jean-Paul Collin (Gemma Bolduc), M. Michel Collin, M. et Mme André Collin (Micheline Côté), M. Jean-Guy Collin, M. et Mme Mario Marcon (Monique Jean), M. et Mme Rinaldo Marcon (Gladys Miller) et M. et Mme Yvan Lessard (Giovanna Marcon). Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société Canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371.

dame Adrienne Carrier. Il demeurait à St-Damien de Bellechasse. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 décembre à 14h. Départ du pavillon municipal de St-Damien à 13h45 sous la direction de Roy et Rouleau Inc. de St-Damien pour l'église de St-Damien et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants M. et Mme Carrier Fortin, Mlle Michèle Fortin (Gaston LeFort), M. Jean-Paul Fortin (son amie Hélène), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que ses petits-enfants Stéphanie et Dominique.



**GIROUX** (Philippe) — A Québec, le 13 décembre 1982, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philippe Giroux, époux de feu dame Aime Paradis. Il demeurait autrefois au petit village de Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funéraire.

**GOSSELIN** (Lucrèce) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 décembre 1982, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Lucrèce Laflamme, fille de feu M. Joseph Laflamme et feu dame Lydia Duquette. Elle demeurait au 42 rue Hypolithe Bernier, à Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15, à 10 heures, en l'église de St-Joseph de Lauzon et de là au Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, frères et belles-sœurs: Mlle Florida Laflamme, soeur Hélène Laflamme f.m.m., M. et Mme H. Laflamme (Yvonne Combe), M. et Mme Marie Laflamme (Jacqueline Samson), Mlle Thérèse Laflamme, Mme Evariste Laflamme (Noëlla Chouinard), Mme Eugène Laflamme (Lucille Parent), plusieurs neveux et nièces. Mlle Laflamme ne sera pas exposée. Après le service, nous recevrons les condoléances au sous-sol de l'église de Lauzon. La direction des funérailles a été confiée à la



**JOBIN** (Robert) — A Québec, le 11 décembre 1982, à l'âge de 67 ans est décédé M. Robert Jobin, retraité de la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec, époux de dame Magella Demeule. Il demeurait au 355 rue Claudel, Les Saules. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 décembre à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 Marie-de-l'Incarnation à 13h30 pour l'église de St-Monique Les Saules et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Gisèle (Charles-Auguste Giroux), Gilles (Sylvie Bolduc), Roger (Nicole Lallemant), Lise (Raymond Doucet), Huguette (Jean-Yves Perron), Pierrette (Nicolas Morra), Pierre (Nicole Condon), Céline (Pierre Fortier), Guy, Daniel, Alain, sa belle-mère Mme Rose-Alba Demeule, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Paul-Emile Jobin, M. et Mme Henri Jobin, M. et Mme Roland Pichette, Mme Aime Blouin, Mme Rose-Aimé Jobin, Mme Germaine Demeule, M. Ro-

ger Demeule, M. et Mme Edgar Doiron, M. et Mme Roland Demeule, M. et Mme Frank Langevin, ainsi que ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé de 17 à 19 heures. Pour renseignements: 522-5212.

**LAFLAMME** (Lucrèce) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 décembre 1982, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Lucrèce Laflamme, fille de feu M. Joseph Laflamme et feu dame Lydia Duquette. Elle demeurait au 42 rue Hypolithe Bernier, à Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15, à 10 heures, en l'église de St-Joseph de Lauzon et de là au Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, frères et belles-sœurs: Mlle Florida Laflamme, soeur Hélène Laflamme f.m.m., M. et Mme H. Laflamme (Yvonne Combe), M. et Mme Marie Laflamme (Jacqueline Samson), Mlle Thérèse Laflamme, Mme Evariste Laflamme (Noëlla Chouinard), Mme Eugène Laflamme (Lucille Parent), plusieurs neveux et nièces. Mlle Laflamme ne sera pas exposée. Après le service, nous recevrons les condoléances au sous-sol de l'église de Lauzon. La direction des funérailles a été confiée à la

**ODONNELL** (Lucrèce) — A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, le 13 décembre 1982, est décédée Mlle Lucrèce O'Donnell, fille de feu M. et Mme Thomas O'Donnell. Un service sera chanté le 15 décembre, à 14 heures, en l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son frère et ses sœurs Mme Rita O'Donnell Roberge, Andrew O'Donnell (Lucienne Guay), M. et Mme J-Arthur Bédard (Jeanne O'Donnell), sa tante Mme Oscar Masson, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le corps ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant le décès. La direction a été confiée à la

**PAQUET** (Hélène Cantin) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 décembre 1982, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Hélène Cantin, épouse de feu Antoine Paquet. Elle demeurait au 40 Létour-

neau, Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 décembre à 10h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée 203 St-Joseph à 9h45 pour l'église de Ste-Bernadette et de là à la Corporation du cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses enfants Vincent, Richard, Conrad et Renald ainsi que plusieurs frères, sœurs, cousins et cousines. Le salon sera ouvert lundi et mardi de 19h à 22h, mercredi à compter de 8h.

**TALBOT** (Rodolphe) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 12 décembre 1982, est décédé le docteur Rodolphe Talbot, C.D., époux de dame Isabelle Dussault. Il demeurait au 1315 rue LeMoine, Sillery. Né à l'Islet-sur-Mer, le docteur Talbot a pratiqué sa profession de chirurgien-dentiste à Québec. La famille recevra les condoléances au funéraire

Lépine-Cloutier Ltée 975 ave. Marg-Bourgeois Québec

Mardi et mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi de midi à 13h45. Le service religieux sera célébré jeudi le 16 décembre à 14h, en l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et sœurs, Mme Magella Bureau (Marguerite), Charles-Henri (Henriette Gagnon), Thérèse, Madeleine, Roland, Charles-E. Brunette (Berthe), ses belles-sœurs, Mme Paul-E. Talbot (Béatrice Bayeur), Cécile Dussault, son beau-frère, Gérard Dussault (Aline Everell), plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

**TREMBLAY** (Annette Tremblay) — A la Malbaie le 13 décembre 1982, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est retournée vers le Seigneur Mme Annette (Adine) Tremblay, épouse de M. Roméo Tremblay. Elle demeurait au boul. Mailoux, La Malbaie. La famille recevra les condoléances au funéraire

Lépine-Cloutier Inc 138, rue Doucet La Malbaie

mardi et mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi de midi à 13h45. Le service religieux sera célébré jeudi le 16 décembre 1982 à 14h, en l'église de la Malbaie et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son

époux, ses filles, fils, gendres et belles-filles: Jean-Marie (Rita Desmeules) de la Malbaie, Pauline de Montréal, Jeanne (Jean-Guy Lampron) de St-Jérôme, Claudette de Québec, Charlotte (Jean-Guy Néron) de Clermont, Jocelyne (Raynald Dufour) de Boischatel, Yves (Madeleine Laperrière) de St-Hubert, Agathe (Jean-Claude Dufour) de Cap-Rouge, ses petits-enfants: Serge, Lyne et Martin Tremblay, Dany et Chantale Lampron, Martine et David Néron, Isabelle Tremblay, Jean-François Dufour, Marie-Eve et Mathieu Dufour, ses sœurs et ses beaux-frères: Mme Berthe Villeneuve, Mlle Jeanne Tremblay, M. et Mme Samuel Boucher, M. Roméo Lépine, M. et Mme Lionel Simard, Mlle Gemma Tremblay, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 1-800-463-3339.

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS**  
**ADAMS** (Malcolm "Mac") — Georgette et la famille Adams remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. Malcolm Adams, soit par offrandes de messes, fleurs, visite et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Un merci tout spécial à tous les employés de St. Brigid's Home qui ont été si bons pour mon père.

**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**



**CHENEAU** (Maurice) — Samedi, le 18 décembre 1982 à 10h, en la Basilique de Québec, sera chantée une messe anniversaire pour M. Maurice Cheneau, ancien chef du restaurant Kerkulu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVOIE** (Maria Côté) — La famille Lavoie remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de dame Maria Lavoie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

**760 FAVEURS OBTENUES**

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.M.

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.P.

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.P.

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.P.

**ST-ESPRIT** qui m'a éclairé tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.V.L.

**REMERCIEMENTS** au St-Léon et à Ste-Anne de Beauport pour faveurs obtenus avec promesse de publier. S.D.

**REMERCIEMENTS** sincères au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. S.F.

**REMERCIEMENTS** sincères au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. M.V.

**780 FLEURISTES**

**LA HAYE FLEURISTE**  
295 Boul. L'Ormière, L'Ormière  
524-4613

**Iahaye**  
FLEURISTE  
S. Mme Ltée  
1027, 3e Av.  
524-4613  
OUVERT  
DIMANCHE et FETES

**Salon Fleuri**  
Fleuriste  
50 ans d'expérience  
Qualité - Service  
135, St-Joseph est  
524-5881

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
THERIAULT & FILS  
710, 1ère Avenue, Québec  
524-1561

**IN MEMORIAM MICHEL GIASSON**  
Les professeurs du Département de Finance et Assurance, de la Faculté des Sciences de l'Administration, regrettent profondément la disparition de leur éminent collègue et promoteur de la Chaire en assurances de l'Université Laval.

## Evadés repris

Les deux jeunes gens qui s'étaient évadés de la prison de Québec, avant-hier soir, sont été repris par la police de Lévis, hier après-midi. Ils étaient à bord d'une auto qui a été interceptée au croisement de la route 132 et de la rue Camiré, à Saint-David.

La police ajoute que les deux autres personnes qui se trouvaient avec les évadés avaient été libérées après interrogatoire au poste de police de Lévis.

Les deux évadés ont été remis à la Sûreté du Québec qui les a reconduits à la prison de Québec. Alain Simpson, âgé de 18 ans, de Saint-David, purgeait une sentence de 23 mois pour des vols. Serge Caron, âgé de 17 ans, de l'ancienne-Lorette, aurait été condamné pour des vols à main armée.

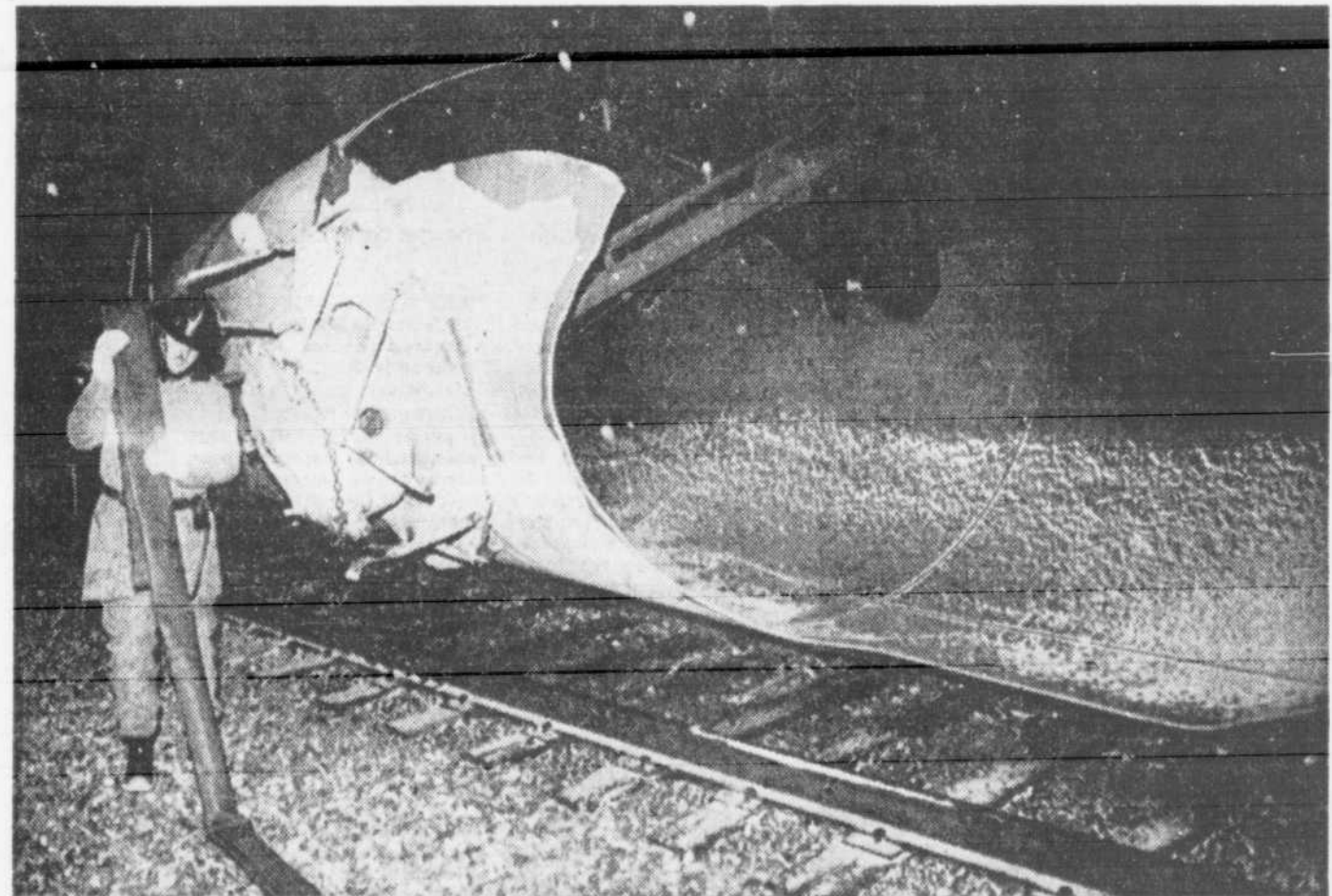
Des policiers de Lévis ont également repris, hier, un détenu de la prison de Saint-Joseph de Beauce qui était en liberté illégale à la suite d'un congé. Le prisonnier a été déniché dans une maison de rapport de la rue Bossuet, à Lévis.

## Deux policiers sommés de céder leurs intérêts dans des bars

**TROIS-RIVIERES (PC)** — Réuni en assemblée générale, le conseil municipal de Trois-Rivières a adopté hier soir une résolution intimant à deux policiers de cette municipalité, Pierre Cartier et André Martineau, de dénoncer tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans des débits de boisson de cette ville appartenant à leurs épouses.

C'est devant les caméras de la télévision et de nombreux journalistes, attirés par l'enquête de la CPQ sur la force constabulaire de cette ville, que les édiles ont agi.

Se basant sur le code de déontologie des policiers et pompiers trifiuviens, les conseillers ont sommé les deux agents "d'obtenir une quittance complète et finale pour toutes les garanties, cautionnements et prêts consentis en faveur de leurs épouses lors de l'acquisition, par ces dernières, des débits de boisson visés par les résolutions et au cours de l'opération de ces bars-salons."



**Accident inusité**  
Dans les parages d'une cour de triage des Chemins de fer nationaux, à Winnipeg, hier matin, six locomotives accouplées et sans surveillance ont frappé de plein fouet un wagon-citerne de propane heureusement vide. Les gaz résiduels demeurant dans la citerne ont toutefois pris feu, provoquant une explosion et un incendie visible 15 kilomètres à la ronde. Un ouvrier a été blessé.

## Arrestation en Suisse au sujet de l'enlèvement de Belzberg

**CALGARY (PC)** — Certains indices découverts par la police de Calgary laissent croire que l'enlèvement du millionnaire Hyman Belzberg pourrait avoir des ramifications internationales.

Le surintendant Phil Crosby-Jones, de la police de Calgary, a en effet révélé que les autorités suisses ont appréhendé George Adolph Faust, 58 ans, de Calgary, qui est accusé d'enlèvement, d'extorsion et de conspiration, tout comme trois autres hommes de cette ville de l'Ouest.

Belzberg, âgé de 57 ans, ainsi que deux de ses frères, contrôlent un empire financier évalué à quelque \$2.2 milliards.

Il avait été enlevé sous la menace d'un revolver, en se rendant à pied à son magasin de meubles, jeudi dernier.

Belzberg, qui dut porter un bandeau sur les yeux durant la presque

totalité de sa captivité de 24 heures, fut découvert sain et sauf dans le parking d'un centre commercial, près de son domicile, vendredi matin dernier.

La police a appréhendé un piéton à proximité de l'endroit où Belzberg fut libéré et deux autres dans une maison située à quelques kilomètres de la résidence de la victime.

Arron Rabber, 35 ans, et Gregory Hedch, 20 ans, d'Edmonton, ainsi que Michael Nobleman, 23 ans, de Calgary, ont été mis en accusation dans cette affaire.

Hier, Belzberg était de retour au travail au magasin de meubles qu'il possède et gère. Il est arrivé sur les lieux à bord d'une voiture de location plus discrète que la Lincoln limousine qu'il conduisait au moment de son enlèvement. Il était accompagné d'un garde du corps.

## Le vol chez Eaton Le camion a-t-il été retrouvé?

par Lucien LATULIPPE

Aucune arrestation n'avait été effectuée, hier, relativement au vol qualifié de \$27,450 au magasin Eaton des Galeries de la Capitale, samedi. Un

véhicule qui aurait pu servir à ce vol a été trouvé et les experts en empreintes digitales le scrutent à la loupe.

Le vol audacieux est l'oeuvre de deux individus masqués et armés d'une carabine au canon coupé et d'un revolver. Pendant que l'un faisait le guet et tenait en respect les six personnes qui se trouvaient dans les bureaux de l'administration, l'autre rafflait l'argent.

Prévenus du vol par un système d'alerte spéciale, trois agents de sécurité ont accourus. Un seul est entré dans le bureau et il a été assommé par le voleur armé de la carabine.

Les deux voleurs ont déguerpé aussitôt par une porte arrière et ils auraient pris la fuite dans une auto. Le sergent-détective Ghislain Gignac s'est vu confier l'enquête.

Ces deux bandits seraient les mêmes qui ont tenté un coup semblable au magasin Woolco, des Galeries Sainte-Anne, vendredi soir, vers 22h, à Beauport.

Un géant de district a été séquestré et menacé de mort si l'agent de sécurité tentait d'intervenir. Les deux individus s'étaient cachés dans les toilettes, avant la fermeture du magasin.

Conduit dans le bureau d'administration au second étage, le géant de district qui était de passage n'a pu ouvrir le coffre-fort. Il n'en connaissait pas la combinaison. Un des voleurs a tenté de l'ouvrir, mais sans en venir à bout. Les détectives Gilles Simard et Richard Tremblay enquêtent.

Parmi les véhicules incendiés, il y a un camion muni des accessoires pour "sabler" les rues et un tracteur doté d'une chargeuse.

L'incendie serait d'origine accidentelle et il aurait éclaté dans le toit.

Le garage de la municipalité de Ragueneau qui servait en même temps de caserne de pompiers, a été détruit par le feu, hier. Les pertes sont estimées à \$200,000, mais l'on ne déplore aucun blessé.

## Dégâts de \$200,000 à Ragueneau

par Lucien LATULIPPE

En arrivant sur les lieux, les pompiers ont pu sauver le camion à incendie qui a servi à combattre le brasier. Tous les autres véhicules, ainsi que l'équipement, le matériel, les outils et même le local des pompiers, ont été détruits. Un camion sanitaire qui se trouvait garé près du garage a été épargné.

La nuit, par la voisine demeurant en face du garage, Mme Roger Desbiens. En sortant de chez lui pour se rendre au feu, M. Claude Desbiens, chef des pompiers de cette municipalité de la Côte-Nord, voyait la lueur, a-t-il dit au SOLEIL, hier soir.

Le garage était un bâtiment mesurant quelque 70 pieds sur 40. Bien qu'une partie des murs soit restée debout, il est considéré comme une perte totale. Le toit a été consumé en entier.

La rue était encombrée de débris et de fumée. Les pompiers ont travaillé pendant des heures à nettoyer les lieux et à évacuer les débris.

Le camion muni des accessoires pour "sabler" les rues et un tracteur doté d'une chargeuse.

L'incendie serait d'origine accidentelle et il aurait éclaté dans le toit.

Le garage était un bâtiment mesurant quelque 70 pieds sur 40. Bien qu'une partie des murs soit restée debout, il est considéré comme une perte totale. Le toit a été consumé en entier.

## La route fait une victime au Saguenay

Au moins une personne a perdu la vie, hier soir, dans une collision entre une ambulance et une auto à Saint-Félix d'Otis, au Saguenay. Les noms de la victime et des blessés devaient être dévoilés, aujourd'hui, et la Sûreté du Québec à Chicoutimi a ouvert une enquête.